



Evaluation et performance environnementale

**Commune de Marseille**  
**9<sup>ème</sup> arrondissement**

**Volet Faune –Flore-Habitats et Zones Naturelles**  
**Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator**

**Novembre 2017**



## SOMMAIRE

<b>I- Pré diagnostic écologique (Faune-Flore-Habitats et Zones Naturelles)</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Contexte environnemental du projet</b> .....	<b>4</b>
1.1 La Commune de Marseille.....	4
1.2 Contexte du projet .....	4
1.3 Description des périmètres d'étude .....	5
<b>2. Milieu Naturel et biodiversité</b> .....	<b>8</b>
2.1. Situation par rapport aux périmètres à statut .....	8
2.2 Occupation du sol .....	17
2.3 Trame verte et bleue.....	19
2.4 Habitats et flore recensés dans le secteur d'Etude / Analyse bibliographique .....	21
2.5 Faune recensée dans le secteur d'étude / Analyse bibliographique .....	33

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation de la commune de Marseille .....	4
Figure 2 : Situation du projet et détail des parcelles (zones soumises à autorisation de défrichement et secteur d'étude) .....	5

## TABLE DES CARTOGRAPHIES

Carte 1 : Périmètres d'étude.....	6
Carte 2 : Secteur d'étude.....	7
Carte 3 : Zones d'Inventaires .....	10
Carte 4 : Zones Réglementaires .....	13
Carte 5 : Natura 2000 .....	16
Carte 6 : Occupation du sol.....	18
Carte 7 : Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) .....	20
Carte 8 : Habitats.....	25
Carte 9 : Flore protégé .....	30
Carte 10 : Enjeux flore et habitats .....	32
Carte 11 : Enjeux entomologiques prévisionnels .....	38
Carte 12 : Enjeux batrachologiques et herpétologiques .....	42
Carte 13 : Enjeux mammalogiques .....	45
Carte 14 : Cavités naturelles .....	48
Carte 15 : Enjeux chiroptérologiques .....	49
Carte 18 : Enjeux avifaunistiques.....	59
Carte 17 : Synthèse des enjeux écologiques.....	61

## TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Vue du site depuis le boulevard Aguillon (Source Google earth) .....	21
Photo 2 : Intérieur du site avec présence de bâti.....	22
Photo 3 : Habitations individuelles à l'ouest du secteur d'étude (Source : Google earth) .....	22
Photo 4 : Boulevard de l'Aguillon longeant le nord du secteur d'étude (Source : Google earth) .....	23
Photo 5 : Jardin domestique présent au sud du secteur d'étude (Source : Google earth) .....	24
Photo 6 : Proserpine et Diane (Source INPN).....	37
Photo 7 : Lézard des murailles (FL, 2017) .....	41

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 2 : Liste des zones d'inventaires présentes dans un rayon de 5 km du secteur d'étude.....	9
Tableau 2 : Listes des espaces réglementaires présents dans un rayon de 5 km autour du secteur d'étude .....	12
Tableau 3 : Listes des espaces Natura 2000 présents dans un rayon de 5 km autour du secteur d'étude .....	15
Tableau 4 : Liste des espèces floristiques protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Marseille.....	26

<i>Tableau 5 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Marseille</i> .....	27
<i>Tableau 6 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Marseille</i> .....	28
<i>Tableau 7 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire régional et recensées dans la commune de Marseille</i> .....	28
<i>Tableau 8 : Liste des espèces d'odonates mentionnées dans la bibliographie communale</i> .....	33
<i>Tableau 9 : Liste des espèces de rhopalocères recensées dans la bibliographie communale</i> .....	34
<i>Tableau 10 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie communale</i> .....	39
<i>Tableau 11 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune</i> .....	40
<i>Tableau 12 : Liste des espèces de mammifères recensés dans les bases de données communales et supracommunales</i> .....	43
<i>Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la commune</i> .....	46
<i>Tableau 14 : Liste des espèces avifaunistiques recensées dans la commune et les espaces limitrophes</i> .....	51

# I- PRE DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE (FAUNE-FLORE-HABITATS ET ZONES NATURELLES)

## 1. Contexte environnemental du projet

### 1.1 La Commune de Marseille

La commune de Marseille se situe dans le département des Bouches-du-Rhône (région Provence-Alpes-Côte d'Azur), dans la communauté urbaine Marseille Provence Métropole. Elle regroupe 18 communes qui forment le conseil de territoire Marseille Provence.

Elle-même est incluse dans le territoire de la métropole Aix-Marseille Provence.

Située au sud-est de la France, en Provence, Marseille est bordée par la Méditerranée à l'ouest, enserrée par le massif de l'Estaque et le massif de l'Étoile au nord, le Garlaban à l'est, le massif de Saint-Cyr et le mont Puget au sud-est et le massif de Marseilleveyre au sud. De par sa position, Marseille est, par voies express, à 775 km de Paris, 316 km de Lyon, 204 km de Nice, 405 km de Toulouse, 400 km de Gênes, 373 km de Turin et 501 km de Barcelone.

La commune s'étend sur 240,62 km<sup>2</sup> pour une densité de 3 555 habitants/km<sup>2</sup>. Toutefois, en ne tenant compte que de la superficie constructible, soit 150 km<sup>2</sup> environ, la densité de la ville est de 5 703 habitants/km<sup>2</sup>.

La commune de Marseille a une façade maritime de 57 kilomètres dont 24 kilomètres de calanques. Les calanques de Marseille s'étendent sur plus de vingt kilomètres de côtes sur la mer Méditerranée entre le village des Goudes, au sud-ouest de la ville et Cassis. C'est un des sites les plus remarquables de France et une zone majeure de ressources naturelles et d'activités sportives. Les calanques comptent un million de visiteurs par an.



Figure 1 : Localisation de la commune de Marseille

### 1.2 Contexte du projet

Le projet porte sur l'aménagement d'anciennes parcelles de l'APHM au nord de l'Hôpital Salvator dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille.

Le programme a pour ambition la réalisation d'un îlot comprenant des immeubles de logements et un commerce d'alimentation à rez-de-chaussée donnant sur le boulevard de Sainte-Marguerite.

Le projet porté les SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE ET MARSEILLE U522 Immobilier prévoit la construction d'environ **21 249m<sup>2</sup> de SDP** logements et **2010 m<sup>2</sup> de SDP** commerce, répartis en deux permis de construire dénommés **PCA** et **PCB**.



*Figure 2 : Situation du projet et détail des parcelles (zones soumises à autorisation de défrichement et secteur d'étude)*

Le projet n'est pas soumis à une demande d'autorisation de défrichement.

### 1.3 Description des périmètres d'étude

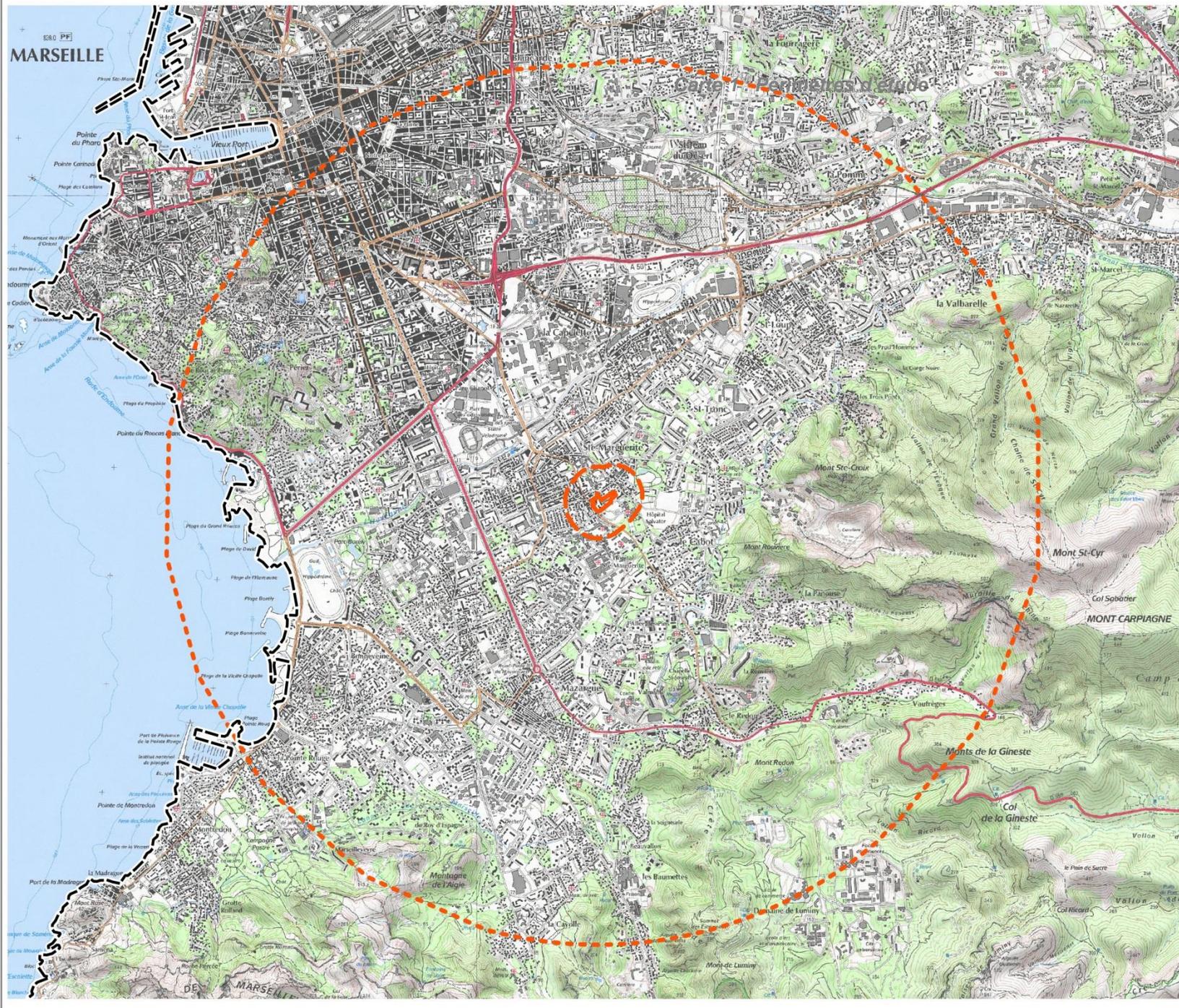
L'analyse du secteur d'étude et de ses potentielles sensibilités repose sur vision élargie de la zone de projet. Cette méthode permet de considérer l'environnement du secteur d'étude dans son ensemble de façon à considérer aussi bien les espèces faunistiques à large dispersion que les espèces faunistiques aux déplacements plus locaux. Aussi la recherche de zones naturelles à statut est primordiale. Ces données servent à comprendre dans quel contexte le secteur d'étude est inclus et quelles sont les enjeux potentiels dans son environnement proche. Les zones à statut sont aussi de très bonnes ressources bibliographiques sur le patrimoine faunistique et floristique présent dans ces espaces. Par conséquent, 3 périmètres ont été définir en fonction du type de projet de la localisation de la zone :

- **Le secteur d'étude** : c'est l'espace stricte dédié au projet. Il s'agit des limites des parcelles concernées par le projet.
- **Le périmètre rapproché** : c'est une zone tampon, de 250 mètres ici, qui permet de prendre en compte le contexte environnemental des zones connectées au secteur d'étude. Ces espaces, après leur prise de connaissance, pourront permettre de préciser les potentielles fréquentations du secteur d'étude par rapport à la faune par exemple. Les enjeux écologiques seront donc plus précis.
- **Le périmètre éloigné**, de 5 km, est un vaste périmètre qui permet de prendre en compte les grandes entités paysagères aux environs et les espèces faunistiques à très large dispersion (oiseaux et chiroptères). Aussi, ce périmètre permettra de recenser les zones à statut, présentent dans ce rayon et potentiellement le lieu de vie d'une faune remarquable.

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator -Marseille 9ème arrondissement

Périmètres d'étude



Limites communales

**Périmètres d'étude**

Secteur d'étude

Périmètre rapproché (250 m)

Périmètre éloigné (5 km)



0 1000 2000 m



# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

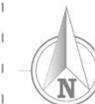
Secteur d'étude



 Limites communales

**Périmètres d'étude**

 Secteur d'étude



0 50 100 m



Google

Imagerie ©2017, Aerodata International Surveys, DigitalGlobe Conditions d'utilisation

**even**  
CONSEIL

## 2. Milieu Naturel et biodiversité

### 2.1. Situation par rapport aux périmètres à statut

#### - LES ZONES D'INVENTAIRES

##### ZONES NATURELLES D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (TYPE I ET II)

Le programme ZNIEFF a été initié par le ministère de l'Environnement en 1982. Il a pour objectif de recenser sur le territoire national tous les espaces dotés d'une richesse biologique et écologique et dans un état de conservation favorable. Le référentiel ZNIEFF est un véritable outil de connaissance. En fonction du type de ZNIEFF, il est possible de localiser les espaces à enjeux et formant de véritable réservoir de biodiversité. Bien que non soumis au statut de protection, ces espaces doivent être pris en compte dans le cadre des projets, car considérés comme des éléments centraux dans la fonctionnalité du réseau écologique. Les inventaires menés sur ces zones permette de dresser une liste complète et à jour des espèces rares, protégées et ou déterminantes.

Deux types de zones sont définis :

- les zones de type I, caractérisées par leur intérêt biologique remarquable. Elles sont généralement de faible surface.
- les zones de type II, grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Les ZNIEFF mer constituent un outil de connaissance et d'aide à la décision intéressant, que ce soit pour les services engagés dans la mise en œuvre de politiques environnementales, pour les usagers du littoral et de la mer, ou pour les maîtres d'ouvrages soucieux de la bonne intégration environnementale de leurs projets et de leurs activités.

##### ZONE IMPORTANTE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Le nom de ZICO renvoie à un inventaire scientifique dressé en application d'un programme international de « Birdlife International » visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des Oiseaux sauvages.

Les ZICO sont recensées à l'échelle internationale. Pour être classé comme ZICO, un site doit remplir au moins une des conditions suivantes :

- être l'habitat d'une certaine population d'une espèce internationalement reconnue comme étant en danger ;
- être l'habitat d'un grand nombre ou d'une concentration d'Oiseaux migrateurs, d'Oiseaux côtiers ou d'Oiseaux de mer ;
- être l'habitat d'un grand nombre d'espèces au biotope restreint.

Alors que ces espaces dressent des listes d'oiseaux présents sur le site de façon permanente et / ou ponctuelle, cet espace doit tout de même permettre de conserver ces espèces. Les ZICO ont permis par la suite de retracer les périmètres des ZPS (Zones de Protection Spéciales) du réseau Natura 2000 à partir de 1991.

Les ZICO représentent en moyenne 8,1 % de la surface au sol en France.

##### ZNIEFF-ZICO ET ZONE DE PROJET

Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune ZNIEFF TERRE, ZICO ou ZNIEFF MER. Les zones d'inventaires les plus proches et incluses dans le périmètre élargi sont :

- ZNIEFF 2 : « Montagne de Marseilleveyre » située à environ 5.0 kilomètres de la limite sud du secteur d'étude (**Id national : 930012460**)
- ZNIEFF 1 : « Sablière d'Anjarre et col du Roi d'Espagne » située à environ 5.0 kilomètres de la limite ouest du secteur d'étude. (**Id national 93002019**).

Le tableau ci-dessous indique les Zones d'Inventaires présentes dans le périmètre éloigné et qu'il faudra donc prendre en compte dans l'analyse des enjeux et de sa biodiversité, par rapport au secteur d'étude.

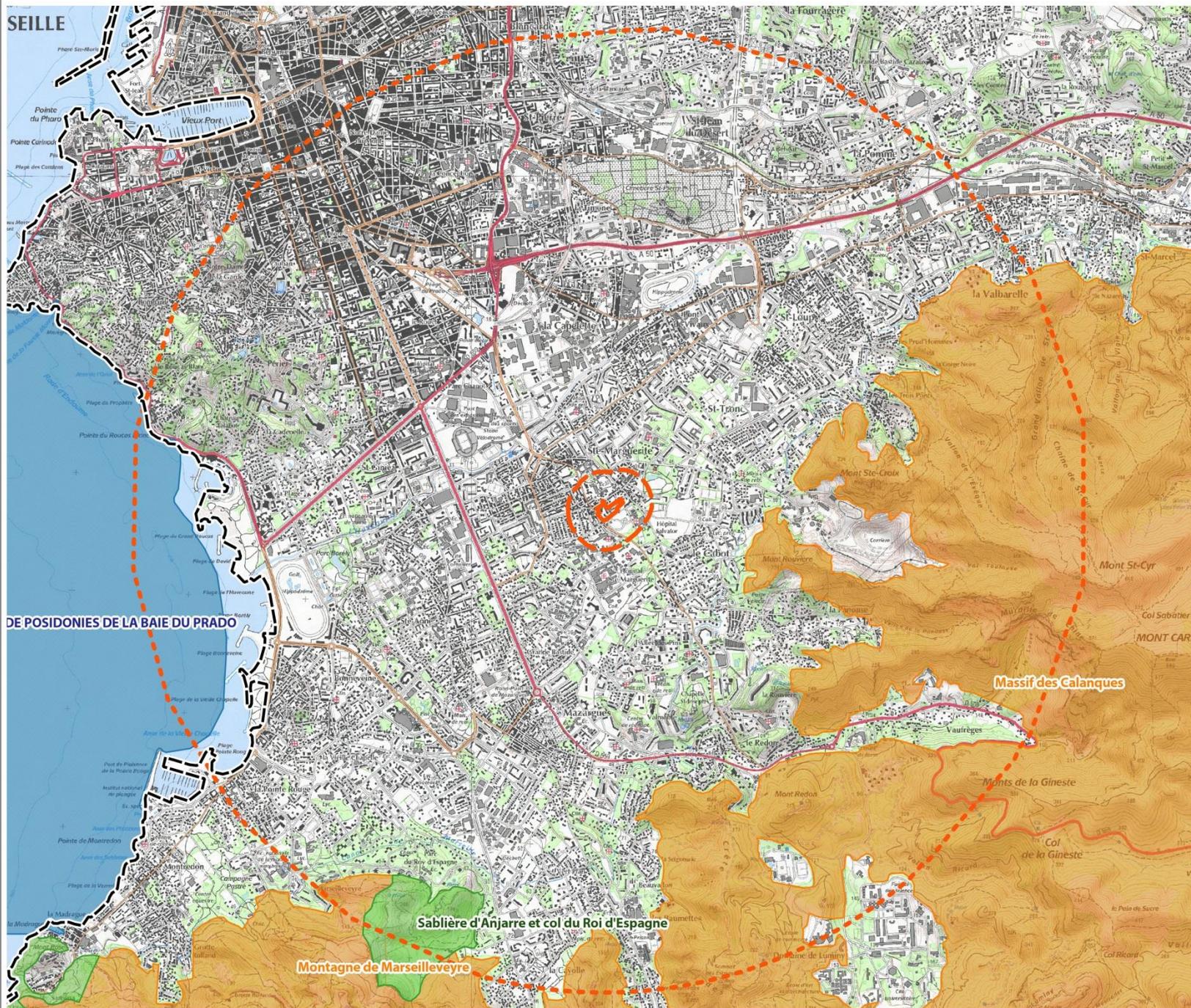
*Tableau 1 : Liste des zones d'inventaires présentes dans un rayon de 5 km du secteur d'étude*

<b>ZNIEFF 1</b>	
	Sablère d'Anjarre et col du Roi d'Espagne
<b>ZNIEFF 2</b>	
	Massif des Calanques
	Montagne de Marseilleveyre
<b>ZNIEFF MER 2</b>	
	Herbier de posidonies de la baie du Prado

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - 9ème arrondissement

Zones d'Inventaire



Limites communales

## Périmètres d'étude

Secteur d'étude

Périmètre rapproché (250 m)

Périmètre éloigné (5 km)

## Zones d'Inventaire

Znieff terre 1

Znieff terre 2

Znieff mer 2



0 1000 2000 m



## - **LES ZONES REGLEMENTAIRES**

### **ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE**

L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopie (APPB) parfois improprement appelé « arrêté de biotope », est en France un arrêté pris par un préfet pour protéger un habitat naturel, ou biotope, abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées.

L'APPB peut concerner un ou plusieurs biotopes sur un même site ; exemple : forêt, zone humide, dunes, landes, pelouses, mares...

L'APPB promulgue l'interdiction de certaines activités susceptibles de porter atteinte à l'équilibre biologique des milieux et/ou à la survie des espèces protégées y vivant.

L'APPB est proposé par l'État, en la personne du préfet et généralement étudié par les DREAL concernées et signé après avis de la commission départementale des sites, de la chambre d'agriculture, et le cas échéant du directeur de l'Agence ONF de situation si une forêt publique relevant du régime forestier est concernée. Il n'est pas soumis à enquête publique, mais un avis des conseils municipaux est systématiquement demandé bien que non obligatoire.

### **PARC NATIONAL**

Un Parc national est un espace naturel dont **les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère justifient une protection et une gestion** qui garantissent, pour aujourd'hui et les générations futures, la pérennité de ces patrimoines exceptionnels.

Depuis une importante **réforme législative en 2006**, les parcs nationaux français sont constitués de plusieurs types d'espaces :

- Le « **cœur** », **qu'il soit terrestre ou marin**, bénéficie d'une **protection renforcée** via une réglementation spécifique.
- L'« **aire d'adhésion** » à terre constitue le territoire en **solidarité écologique avec le cœur**, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc national.
- En mer, l'« **aire maritime adjacente** » exprime également des orientations de développement durable, à la différence près que les communes n'ont pas à y adhérer.

Cadre d'une protection spéciale, un parc national est aussi et surtout un outil qui vise **l'excellence en matière de gestion d'espaces naturels**.

### **Présentation du Parc national des Calanques :**

- Naissance du Parc national : 18 avril 2012 (signature du décret)
- Situation : Bouches-du-Rhône (13)
- Cœur terrestre : 8 500 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Ciotat)
- Cœur marin : 43 500 hectares
- Aire d'adhésion : 2 600 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Penne-sur-Huveaune)
- Aire maritime adjacente : 97 800 ha
- Biodiversité : 140 espèces terrestres animales et végétales protégées ; 60 espèces marines patrimoniales
- Fréquentation : environ 2 millions de visiteurs à terre et en mer par an

Le Parc national des Calanques est gouverné par **trois instances** : un conseil d'administration, qui décide et impulse, un conseil scientifique et un conseil économique, social et culturel.

**Il est :**

- le seul parc national à la fois **terrestre, marin et périurbain d'Europe**
- le seul parc national **continental, insulaire et marin en milieu méditerranéen**
- le premier parc national mis en place **en France métropolitaine depuis 1979**, les trois derniers parcs nationaux créés se situant tous Outre-mer

- le 10<sup>e</sup> Parc national français

#### ZONES REGLEMENTAIRES ET ZONE DE PROJET

Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone réglementaire. Les zones réglementaires les plus proches et incluses dans le périmètre éloigné sont :

- **APPB** : « Vallon de Toulouse » située à environ 3.5 kilomètres de la limite est du secteur d'étude
- **PN** : « PN des Calanques » situé à environ 2.2 kilomètres des limites est du secteur d'étude.

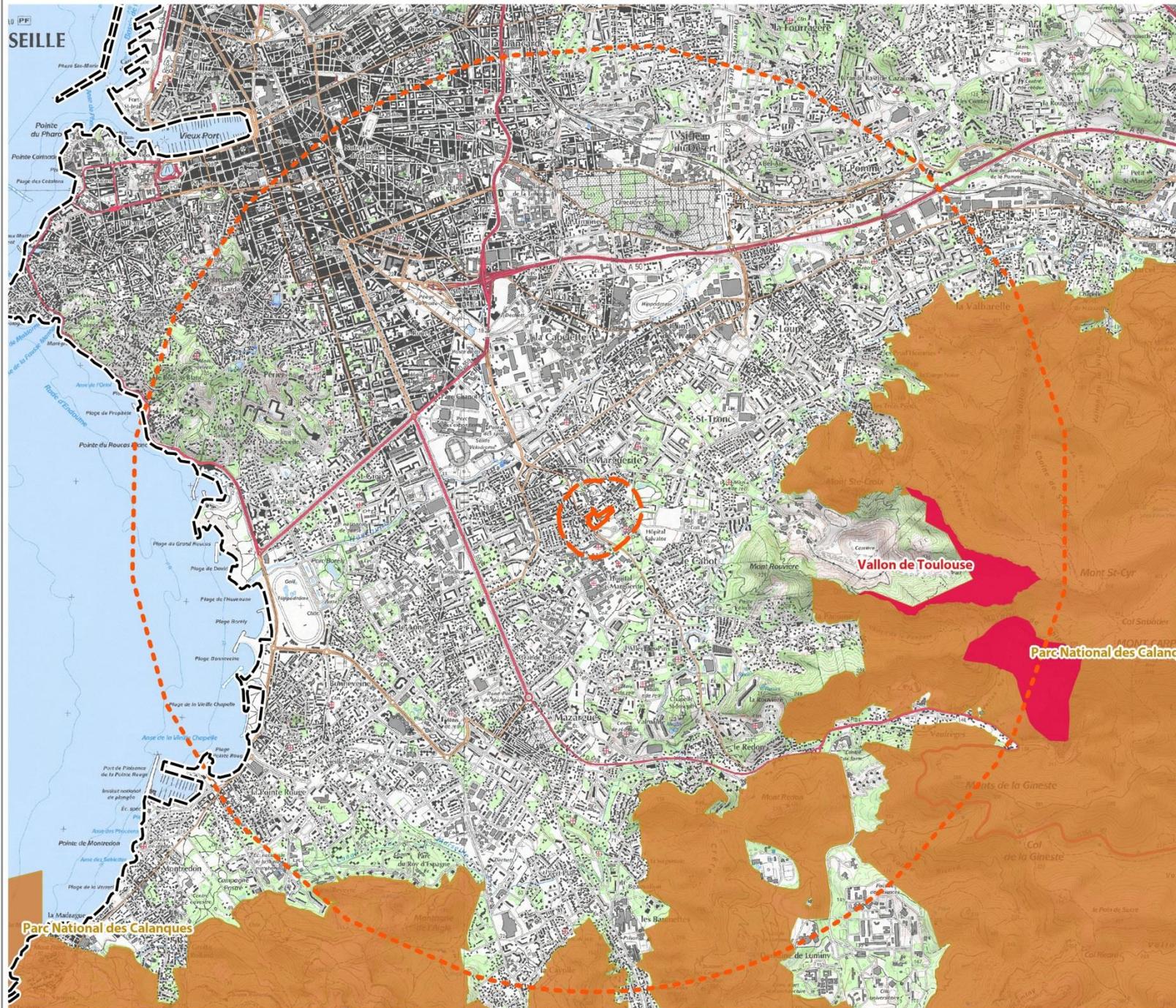
*Tableau 2 : Listes des espaces réglementaires présents dans un rayon de 5 km autour du secteur d'étude*

APPB	
FR3800629	Vallon de Toulouse
FR3800380	La muraille de Chine
PN	
FR3400010	PN des Calanques

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - 9ème arrondissement

Zones Réglementaires



Limites communales

### Périmètres d'étude

Secteur d'étude

Périmètre rapproché (250 m)

Périmètre éloigné (5 km)

### Zones réglementaires

Arrêté de Protection de Biotope (APB)

Parc National (PN)



0 1000 2000 m

## - LE RESEAU NATURA 2000

Les zones Natura 2000 constituent un réseau de sites écologiques à l'échelle Européenne. Ces zones ont deux objectifs majeurs qui sont :

- la préservation de la diversité biologique.
- la valorisation du patrimoine naturel de nos territoires.

Les zones Natura 2000 forment un maillage qui se veut cohérent à travers toute l'Europe, afin que cette démarche favorise la bonne conservation des habitats naturels et des espèces. Les textes les plus importants qui encadrent cette initiative sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats », faune, flore (1992). Ces deux directives sont les éléments clefs de la création des zones Natura 2000.

La directive Oiseaux/ ZPS permet ainsi de :

- Répertorier les espèces et sous-espèces menacées.
- Classer à l'échelle Européenne plus de 3000 zones qui ont un intérêt particulièrement fort pour l'avifaune.
- Délimiter les Zones de Protection Spéciales (ZPS).

La directive Habitats, faune, flore/ ZSC permet quant à elle de :

- Répertorier les espèces animales, végétales qui présentent un intérêt communautaire.
- Classer à l'échelle Européenne plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales.
- Délimiter les Zones de Spéciales de Conservations (ZSC).

L'ensemble des ZSC et des ZPS forment le réseau Natura 2000.

L'extrême richesse de la biodiversité en PACA est le résultat d'une grande diversité de climat (méditerranéen à alpin), de reliefs (plaine, littoral, montagne), de territoires urbains et ruraux, de pratiques humaines traditionnelles. La région constitue un carrefour biogéographique (corridor biologique, couloirs de migration,...) de grand intérêt au niveau européen.

## NATURA 2000 EN PACA

Le réseau Natura 2000 de PACA a l'ambition de refléter cette richesse et de contribuer à sa meilleure gestion. Il comprend 128 sites désignés au titre des deux directives : « Habitats » (96 pSIC, SIC ou ZSC) et « Oiseaux » (32 ZPS). Il recouvre environ 30% de la superficie régionale.

Près de 700 communes sont concernées et un grand nombre d'acteurs (élus, propriétaires, associations, particuliers, grand public, ...) sont impliqués à différents niveaux.

70% des sites Natura 2000 en PACA font à ce jour l'objet d'un document d'objectifs (DOCOB) élaboré au sein des comités de pilotage par l'intermédiaire des opérateurs locaux (collectivités, Parcs, ONF essentiellement).

De nombreux contrats ont été signés (MAET et autres contrats Natura 2000) et les chartes, nouvel outil d'adhésion à la démarche, devront permettre de sensibiliser un maximum d'acteurs.

## LE RESEAU NATURA 2000 ET LA ZONE DE PROJET

Le secteur d'étude n'est situé ni dans une ZPS ni dans une ZSC. Des espaces Natura 2000 sont situés dans son périmètre éloigné :

- **La ZSC** la plus proche est la « **Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet** ». Elle se situe à environ 2.5 kilomètres de la limite est du secteur d'étude. **(Id MNHM FR9301602)**
- **La ZPS** la plus proche est « **Falaises de Vaufrèges** ». La zone se situe à environ 5 kilomètres de la limite est du secteur d'étude. **(Id MNHM FR9312018)**

Le tableau ci-dessous indique les Zones Natura 2000 présentes dans le périmètre éloigné et qu'il faudra donc prendre en compte dans l'analyse des enjeux et de la biodiversité, par rapport au secteur d'étude.

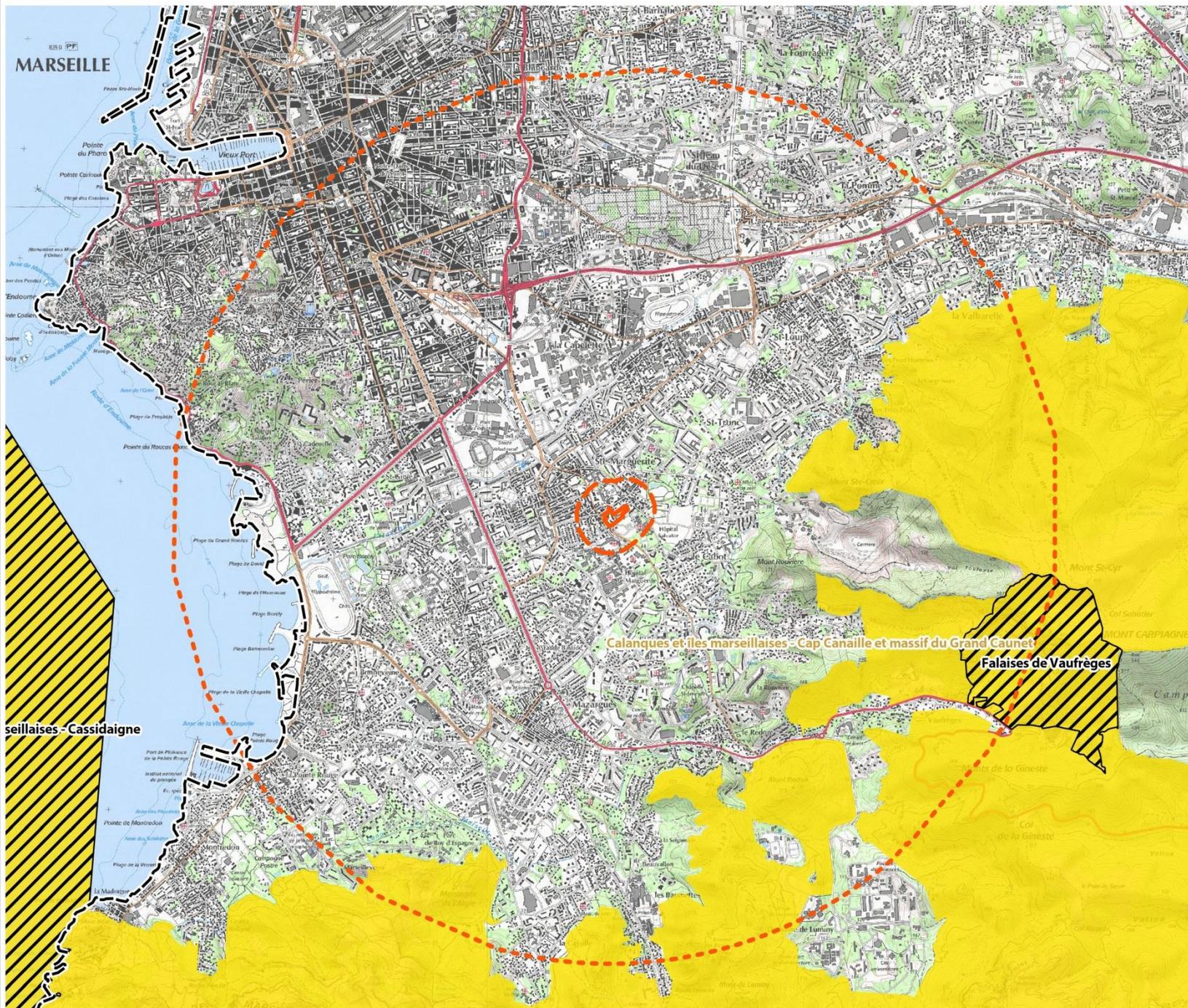
*Tableau 3 : Listes des espaces Natura 2000 présents dans un rayon de 5 km autour du secteur d'étude*

ZSC	
<b>FR9301602</b>	Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet
ZPS	
<b>FR9312018</b>	Falaises de Vaufrèges

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Natura 2000



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

 Périmètre rapproché (250 m)

 Périmètre éloigné (5 km)

### Natura 2000

 Zone de Protection Spéciale (ZPS)

 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1000 2000 m



## ENJEUX RELATIFS AUX ZONES NATURELLES A STATUT

Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone à statut.

Les espaces urbains sont bien présents à proximité directe du secteur d'étude. D'ailleurs, le secteur d'étude est lui-même intégré dans un espace très urbain et en cours de réaménagement, à la suite de l'abandon de certaines activités de proximité (service hospitalier par exemple). A l'inverse de nombreuses zones à statut de tous les types, dont certaines présentant de très forts enjeux, sont situées à proximité du secteur d'étude (moins de 5 km en moyenne). De ce fait, un bon nombre d'espèces à large dispersion peuvent survoler ou fréquenter transitoirement le secteur d'étude et les alentours proches.

## 2.2 Occupation du sol

Le référentiel Corine Land Cover 2012, permet de cartographier les grandes entités géographiques sur le sol français. Bien que sa précision ne soit pas adaptée pour les petites échelles, il permet tout de même de prendre connaissance de l'environnement général du secteur d'étude.

En ce qui concerne le secteur d'étude présent, ce dernier est inclus dans les entités :

- 112 : Tissu urbain discontinu

Le périmètre rapproché est complété par une nouvelle entité :

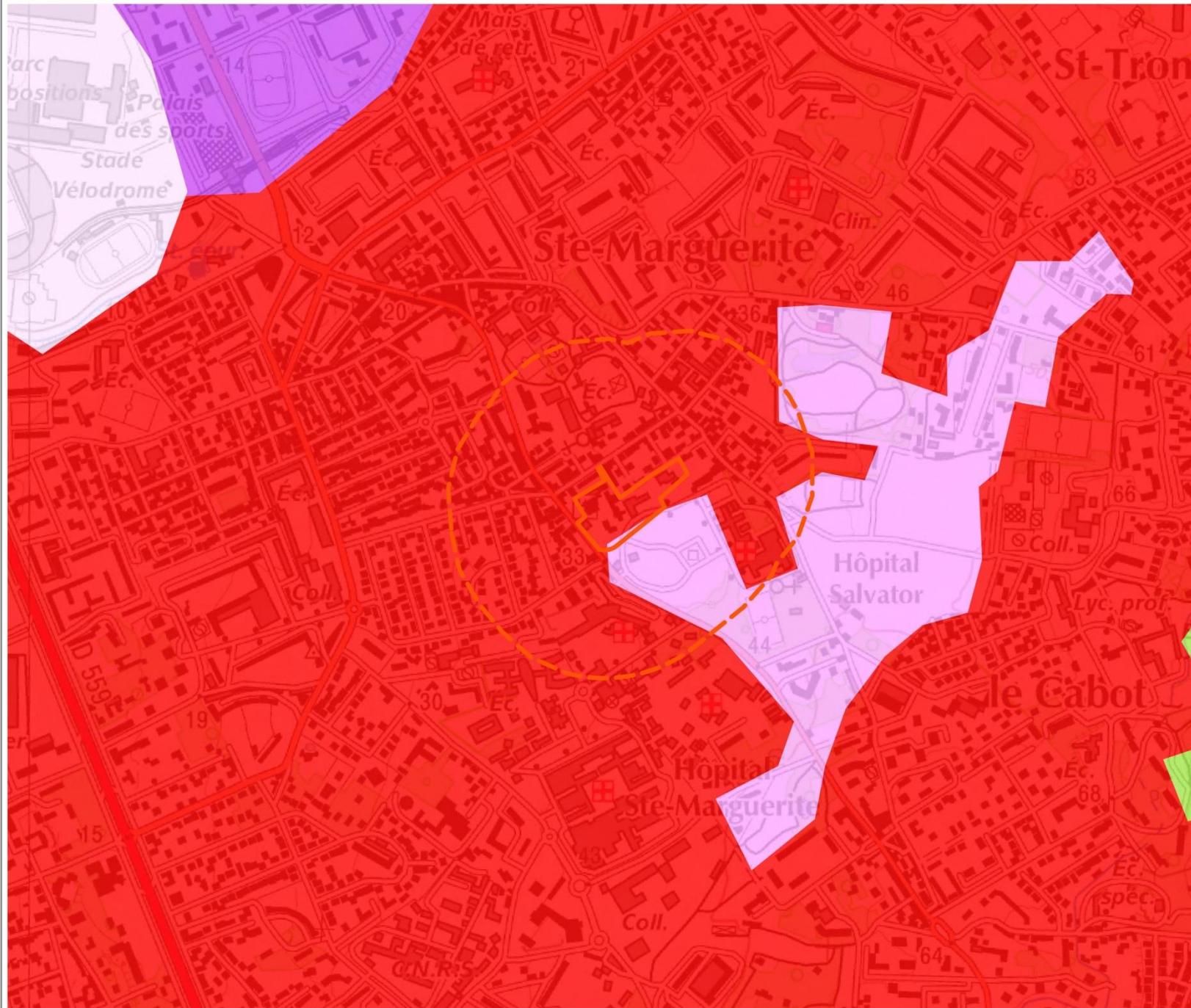
- 141 : Espaces verts urbains

De façon plus générale, le secteur d'étude s'inscrit dans un contexte très urbain avec des espaces verts artificiels non connectés aux grandes entités naturelles.

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9<sup>ème</sup> arrondissement

Occupation du sol



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

### Occupation du sol

-  112 - Tissu urbain discontinu
-  121 - Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
-  141 - Espaces verts urbains
-  142 - Equipements sportifs et de loisirs
-  323 - Végétation sclérophylle



0 250 500 m



## 2.3 Trame verte et bleue

La cartographie suivante présente les continuités écologiques fonctionnelles par rapport au secteur d'étude telles que définies au sein du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de la région PACA.

La zone d'étude et ses secteurs connexes se situent en dehors des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité définis au sein du SRCE. A l'est et à l'ouest du secteur d'étude, dans le périmètre éloigné, un réservoir de biodiversité est présent.

Les cours d'eau sont présents dans le nord du secteur d'étude. Aucun cours d'eau ni point d'eau de type mare n'a été observé dans le secteur d'étude et ses abords. Un espace en eau est recensé à l'est du périmètre rapproché.

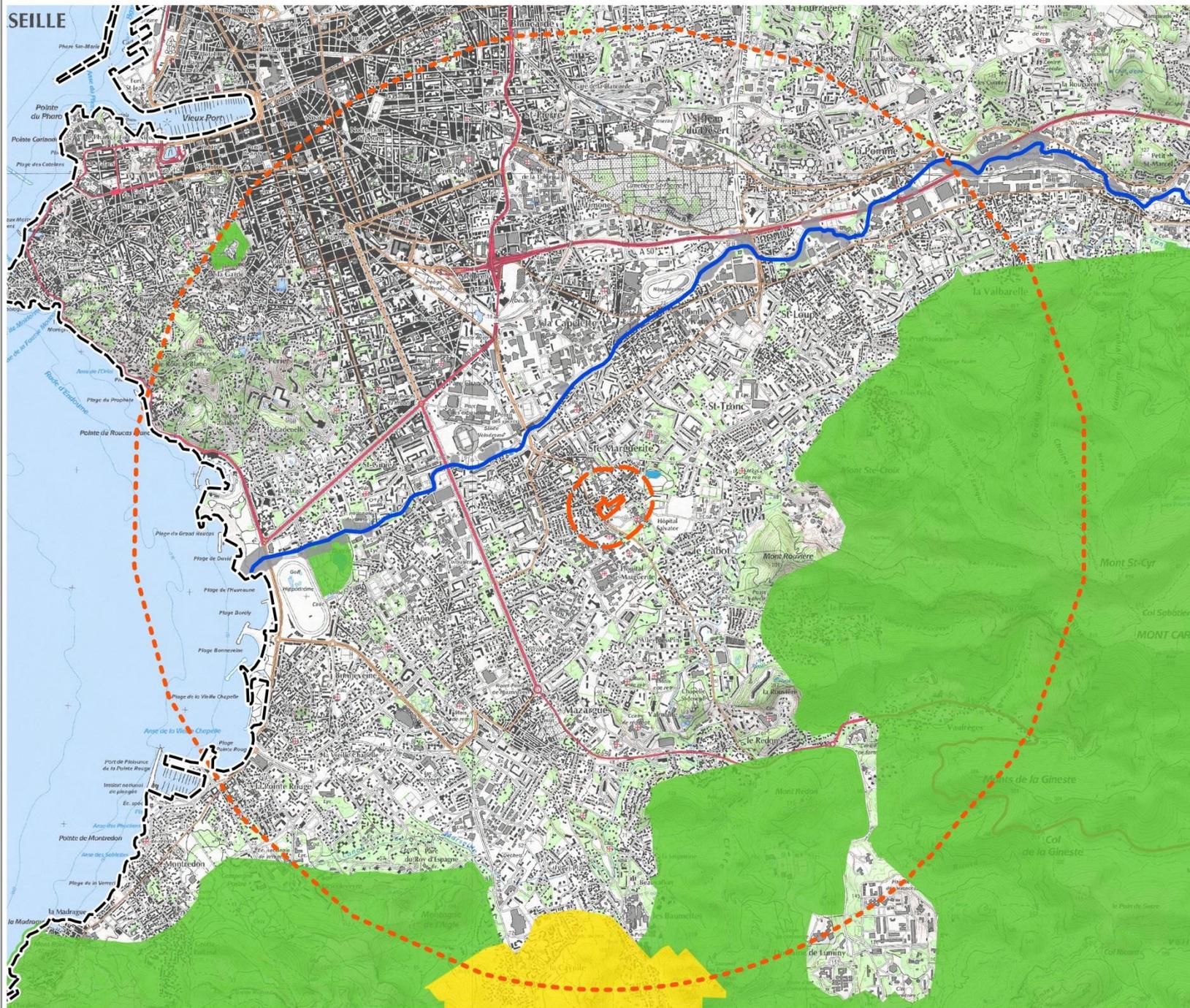
Le secteur d'étude en lui-même se situe dans la continuité d'habitations et des zones pavillonnaires. Sa superficie est faible, l'espace est ouvert et entouré de voiries, de clôtures et d'espaces urbains ce qui ne permet pas de le classer comme un élément important de la trame verte et bleue. L'espace ne présente pas de rôle majeur dans le fonctionnement du réseau écologique. Il peut éventuellement servir de lieu de vie pour des micromammifères, les reptiles et les espèces végétales pionnières et rudérales. Il n'est pas intégré au réseau écologique, à la trame verte ou bleue ce qui limite fortement ses enjeux et son intérêt écologique.

**→ Les enjeux du projet vis-à-vis du réseau écologique et du SRCE sont considérés comme faible dans ce contexte.**

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9<sup>ème</sup> arrondissement

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)



- Limites communales
- Périmètres d'étude**
  - Secteur d'étude
  - Périmètre rapproché (250 m)
  - Périmètre éloigné (5 km)
- SRCE**
  - Cours d'eau
  - Espaces de mobilité
  - Corridors surfaciques
  - Réservoirs de biodiversité
  - Espaces en eau



0 750 1500 m



## 2.4 Habitats et flore recensés dans le secteur d'Etude / Analyse bibliographique

### LES HABITATS

La détermination des différentes typologies d'habitats au sein du secteur d'étude s'appuie sur l'utilisation de référentiel reconnu. Cette méthode permet une homogénéité des appellations et la reconnaissance des habitats par toutes les professions liées.

Le référentiel EUNIS, 2013 a été utilisé. Peu à peu ce dernier prend la place de Corine Biotope, à l'échelle européenne. Dans un souci de compréhension, les codes corine biotope seront indiqués entre parenthèse en cas de correspondance.

La cartographie des habitats a été réalisée à la suite de l'analyse bibliographique, orthophotographique et des données floristiques, disponibles sur le secteur d'étude et ses alentours à partir des bases données communales.

A partir du code EUNIS et Corine Biotope, en complément, 4 typologies d'habitats ont été déterminées. Les paragraphes suivants détaillent chaque habitat.

#### **J 1.3 Bâtiments publics des zones urbaines et périphériques**

L'ensemble du secteur d'étude est occupé par des anciens bâtiments hospitaliers appartenant à l'hôpital Salavator de Marseille. Aucun aspect floristique n'apparaît pertinent sur ce site. Le site est enclavé entre plusieurs batisses particulièrement conséquentes, ce qui limite les visibilitées sur le site, dans le site, et depuis le site.



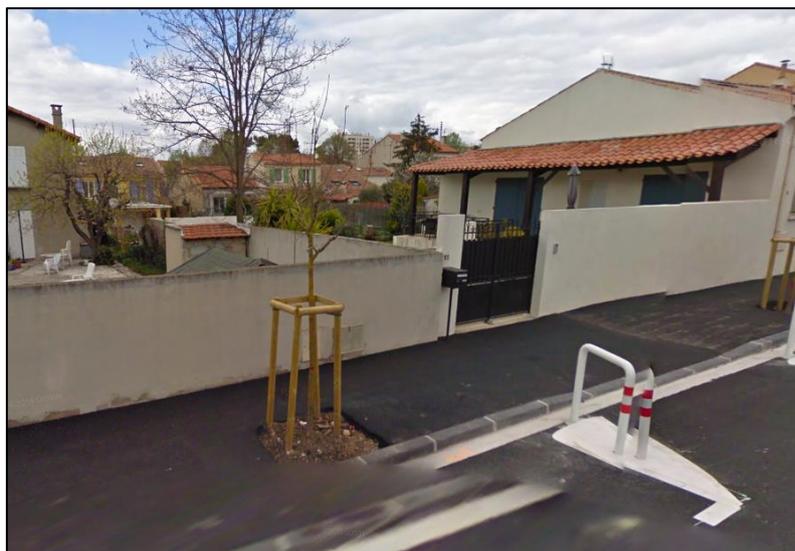
*Photo 1 : Vue du site depuis le boulevard Agillon (Source Google earth)*



*Photo 2 : Intérieur du site avec présence de bâti*

#### **J1.1 Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes (CB 86.1)**

Le secteur d'étude est entouré de plusieurs habitations individuelles. Les seules espèces végétales bien présentes sont des espèces ornementales faisant office de haies végétales. Un mur de pierre permet de séparer le secteur d'étude de ces espaces de vie. L'enrobé prédomine dans l'occupation du sol.



*Photo 3 : Habitations individuelles à l'ouest du secteur d'étude (Source : Google earth)*

#### **J4.2 Réseaux routiers**

Le secteur d'étude est longé par des voies carrossables de circulation, permettant aux riverains, d'accéder à leur habitation.



*Photo 4: Boulevard de l'Aguillon longeant le nord du secteur d'étude (Source : Google earth)*

### **X23 Grands jardins non domestiques**

Au sud du secteur d'étude, des espaces verts ornementaux sont présents et permettent de créer une coupure avec les zones urbaines concentrées dominantes. La présence des clôtures est cependant responsable de fractures qui ne permettent pas de considérer ces espaces verts comme des éléments de la trame verte.

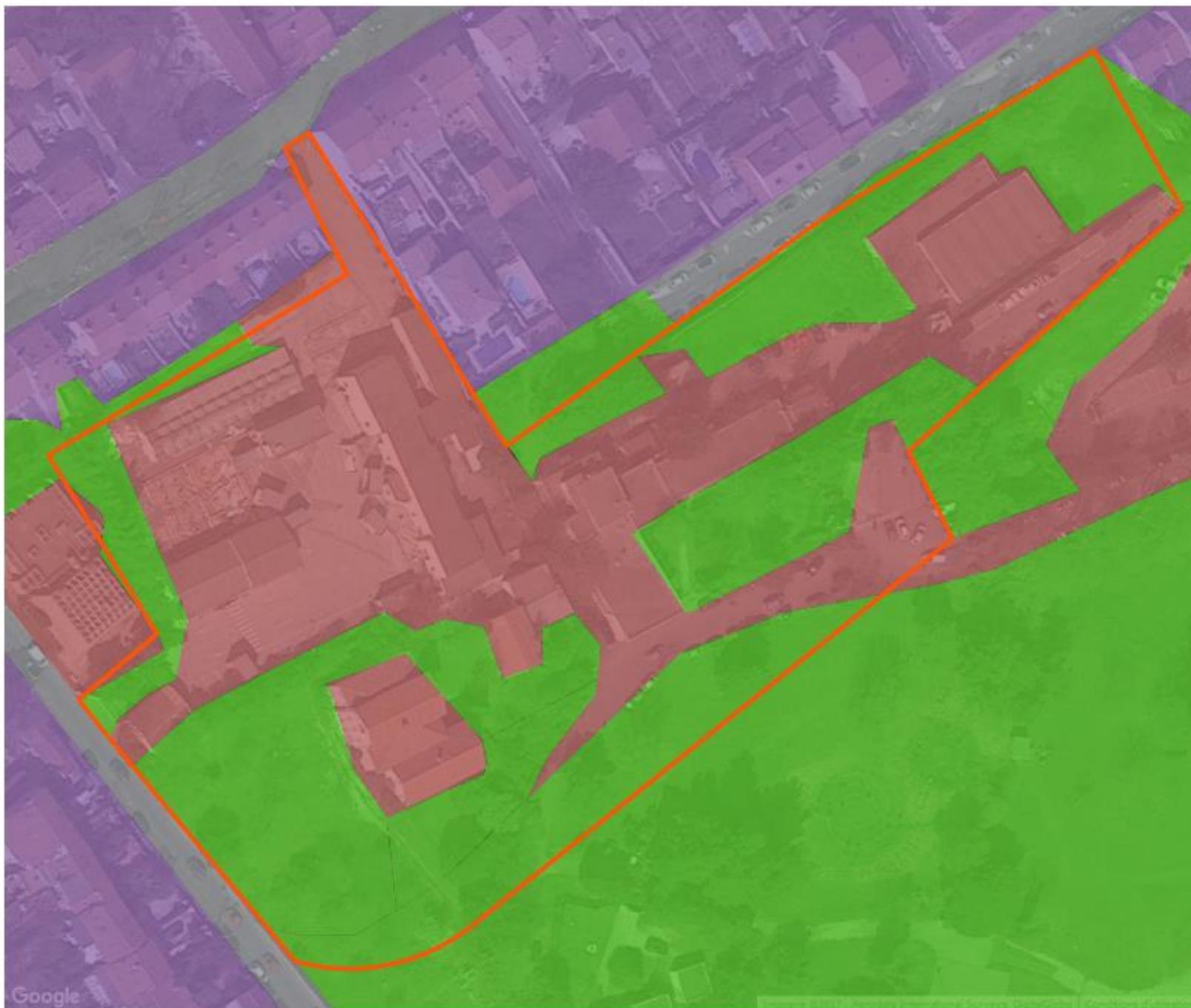


*Photo 5 : Jardin domestique présent au sud du secteur d'étude (Source : Google earth)*

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Habitats



 Limites communales

## Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

## Habitats

 J 1.3 Bâtiments publics des zones urbaines et périphériques

 X23 Grands jardins non domestiques

 J1.1 Bâtiments résidentiels des villes centres-villes (CB 86.1)

 J4.2 Réseaux routiers



0 25 50 m



## LA FLORE

**Méthodologie de recherche de données**

Afin de récolter les données de flore, les bases de données communales ont été consultées pour la commune de Marseille.

Les bases de données considérées comme valides sont : l'INPN et Silène flore (CBMP). Les espèces protégées sur le territoire national et / ou régional sont recherchées et mises en évidence. Enfin, les données géo référencées par Silène flore sont extraites et mises en page afin de les confronter au secteur d'étude.

Dans un souci de significativité, seules les données datant de moins de 10 ans sont conservées. Les données antérieures à 2007 ne sont donc pas considérées.

**Données de Silène flore**

Les données du Conservatoire Botanique de Porquerolles recensent la présence de 1556 espèces floristiques au sein de la commune de Marseille. Sur la totalité **26 espèces sont protégées** à l'échelle nationale. Il s'agit :

*Tableau 4 : Liste des espèces floristiques protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Marseille*

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nombre d'obs	Date de dernière obs.
<i>Arenaria provincialis</i> Chater & G.Halliday, 1964	Sabline de Provence	475	05/06/2017
<i>Helianthemum syriacum</i> (Jacq.) Dum.Cours., 1802	Hélianthème à feuilles de lavande	703	05/06/2017
<i>Limonium pseudominutum</i> Erben, 1988	Statice nain, Saladelle naine	178	12/05/2017
<i>Astragalus tragacantha</i> L., 1753	Astragale de Marseille, Coussin-de-belle-mère	152	30/04/2017
<i>Helianthemum lavandulifolium</i> sensu auct. plur.	Hélianthème à feuilles de lavande	2	30/04/2017
<i>Teucrium pseudochamaepitys</i> L., 1753	Germandrée à allure de pin, Germandrée faux petit pin	322	30/04/2017
<i>Thymelaea tartonraira</i> (L.) All. subsp. <i>tartonraira</i>	Passerine tartonraire	90	30/04/2017
<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	Glaïeul douteux	2	28/04/2017
<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	Ail petit Moly	54	16/04/2017
<i>Asplenium sagittatum</i> (DC.) Bange, 1952	Herbe à la mule	37	09/04/2017
<i>Astragalus massiliensis</i> (Mill.) Lam., 1783	Astragale de Marseille, Coussin-de-belle-mère	3	09/04/2017
<i>Lavatera maritima</i> Gouan, 1773	Lavetère maritime	5	17/03/2017
<i>Anemone palmata</i> L., 1753	Anémone palmée	20	17/02/2017
<i>Malva subovata</i> (DC.) Molero & J.-M. Monts.	Lavetère maritime	11	10/02/2017
<i>Gouffeia arenarioides</i> DC., 1815	Sabline de Provence	47	18/12/2016
<i>Thymelaea tartonraira</i> (L.) All., 1785	Passerine Tartonraire, Tartonraire	73	15/12/2016
<i>Chamaerops humilis</i> L., 1753	Chamaerops nain, Doum, Palmier nain	10	18/11/2016
<i>Anthyllis barba-jovis</i> L., 1753	Arbuste d'argent, Barbe de Jupiter, Anthyllis Barbe-de-Jupiter	1	19/02/2016
<i>Vitex agnus-castus</i> L., 1753	Gattilier, Poivre sauvage	3	19/02/2016
<i>Anemone coronaria</i> L., 1753	Anémone couronnée, Anémone Coronaire	2	27/01/2016
<i>Teucrium fruticans</i> L., 1753	Germandrée arbustive	2	10/12/2015
<i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, Pridgeon & Chase, 1997	Orchis à odeur de vanille	3	18/05/2015
<i>Stachys brachyclada</i> Noe ex Coss., 1854	Épiaire à rameaux courts	2	20/04/2015
<i>Helianthemum marifolium</i> Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de Marum	8	28/03/2015
<i>Limonium cuspidatum</i> (Delort) Erben, 1978	Statice de Provence, Limonium de Provence	7	16/10/2014
<i>Phyllitis sagittata</i> (DC.) Guinea & Heywood, 1954	Herbe à la mule	5	11/01/2012

Ces 26 espèces sont inscrites sur la liste des espèces végétales protégées sur le territoire national. (Article 1, Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire).

La base de données Silène Flore recense aussi la présence de **27 espèces floristiques protégées sur le territoire régional. (Arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur)**

*Tableau 5 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Marseille*

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nombre d'obs	Date de dernière obs.
<i>Anthemis secundiramea</i> Biv., 1806	Anthémis à rameaux tournés du même côté	55	17/05/2017
<i>Silene sedoides</i> Poir., 1789	Silène faux orpin, Silène faux Sédum	126	12/05/2017
<i>Pancratium maritimum</i> L., 1753	Lys de mer, Lis maritime, Lis des sables	70	30/04/2017
<i>Plantago subulata</i> L., 1753	Plantain caréné, Plantain à feuilles en alène	104	30/04/2017
<i>Senecio leucanthemifolius</i> subsp. <i>crassifolius</i> (Willd.) Ball, 1878	Séneçon à feuilles grasses	65	30/04/2017
<i>Allium trifoliatum</i> Cirillo, 1792	Ail à trois feuilles, Ail trifolié	4	09/04/2017
<i>Ophrys provincialis</i> (Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	18	09/04/2017
<i>Sedum litoreum</i> Guss., 1826	Orpin du littoral, Orpin des rivages	110	09/04/2017
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>purpurascens</i> (Benth.) S.Puech, 1976	Germandrée polium	55	25/03/2017
<i>Ephedra distachya</i> L., 1753	Éphèdre à chatons opposés	74	17/03/2017
<i>Hyoseris scabra</i> L., 1753	Chicorée scabre	5	27/02/2017
<i>Senecio crassifolius</i> Willd., 1803	Séneçon à feuilles grasses	1	22/02/2017
<i>Thymelaea hirsuta</i> (L.) Endl., 1847	Passerine hérissée	1	20/01/2017
<i>Teucrium polium</i> L., 1753	Germandrée Polium	16	26/07/2016
<i>Phalaris paradoxa</i> L., 1763	Alpiste paradoxal	1	17/05/2016
<i>Senecio leucanthemifolius</i> Poir., 1789	Séneçon à feuilles de marguerite	72	20/04/2016
<i>Cyclamen repandum</i> Sm., 1806	Cyclamen étalé	2	08/03/2016
<i>Stachys maritima</i> Gouan, 1764	Épiaire maritime	1	10/02/2016
<i>Mesembryanthemum nodiflorum</i> L., 1753	Ficoïde à fleurs nodales	11	09/02/2016
<i>Micromeria graeca</i> (L.) Benth. ex Rchb., 1831	Sarriette de Grèce	4	13/10/2015
<i>Stachys brachyclada</i> Noe ex Coss., 1854	Épiaire à rameaux courts	2	20/04/2015
<i>Anthemis maritima</i> subsp. <i>secundiramea</i> (Biv.) Bonnier & Layens, 1894	Anthémis à rameaux tournés du même côté	1	17/04/2015
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux-souchet	3	29/01/2015
<i>Phalaris aquatica</i> L., 1755	Alpiste aquatique	13	16/10/2014
<i>Hedysarum spinosissimum</i> L., 1753	Sainfoin épineux	3	20/05/2013
<i>Stipa capensis</i> Thunb., 1794	Plumet du Cap	1	27/05/2008
<i>Coronilla valentina</i> L. subsp. <i>valentina</i>	Coronille de Valence	1	01/01/2008

**Aucune de ces données n'est recensée dans le secteur d'étude, à ce jour.**

#### **Données de l'INPN**

Les données de la base de données communale de l'INPN recense la présence de 766 espèces végétales sur la commune de Marseille.

Sur la totalité, **26 espèces sont protégées à l'échelle nationale (Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire Article 1).** Il s'agit,

**Tableau 6 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Marseille**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Article
<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	Ail petit Moly	Article 1
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis punaise	Article 1
<i>Anemone palmata</i> L., 1753	Anémone palmée	Article 1
<i>Arenaria provincialis</i> Chater & G.Halliday, 1964	Sabline de Provence	Article 1
<i>Asplenium sagittatum</i> (DC.) Bange, 1952	Herbe à la mule, Doradille sagittée	Article 1
<i>Astragalus tragacantha</i> L., 1753	Astragale de Marseille	Article 1
<i>Cephalaria syriaca</i> (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	Céphalaire de Syrie	Article 1
<i>Chamaerops humilis</i> L., 1753	Chamaerops nain, Doum, Palmier nain	Article 1
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée des champs	Article 1
<i>Helianthemum marifolium</i> Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de Marum	Article 1
<i>Helianthemum syriacum</i> (Jacq.) Dum.Cours., 1802	Hélianthème à feuilles de lavande	Article 1
<i>Limonium cuspidatum</i> (Delort) Erben, 1978	Statice de Provence	Article 1
<i>Malva subovata</i> (DC.) Molero & J.M.Monts.	Lavetière maritime	Article 1
<i>Malva subovata</i> f. <i>subovata</i>	Lavetière d'Espagne	Article 1
<i>Myosotis pusilla</i> Loisel., 1809	Myosotis ténu	Article 1
<i>Nigella nigellastrum</i> (L.) Willk., 1880	Garidelle fausse Nigelle	Article 1
<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799	Ophrys miroir	Article 1
<i>Scorzonera parviflora</i> Jacq., 1776	Scorzonère à petites fleurs	Article 1
<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	Article 1
<i>Stachys brachyclada</i> Noe ex Coss., 1854	Épiaire à rameaux courts	Article 1
<i>Teucrium pseudo-chamaepitys</i> L., 1753	Germandrée à allure de pin	Article 1
<i>Thymelaea tartonraira</i> (L.) All., 1785	Passerine Tartonraire, Tartonraire	Article 1
<i>Thymelaea tartonraira</i> subsp. <i>tartonraira</i> (L.) All., 1785	Passerine tartonraire	Article 1
<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe oeil-de-soleil	Article 1
<i>Tulipa clusiana</i> DC., 1804	Tulipe de l'Écluse	Article 1
<i>Tulipa raddii</i> Reboul, 1822	Tulipe précoce	Article 1

La base de données communale de l'INPN recense aussi la présence de **27 espèces végétales protégées sur le territoire régional. (Arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur)**

**Tableau 7 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire régional et recensées dans la commune de Marseille**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	ARTICLE
<i>Anthemis secundiramea</i> Biv., 1806	Anthémis à rameaux tournés d'un même côté,	Article 1
<i>Asplenium marinum</i> L., 1753	Doradille marine	Article 1
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre	Article 1
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux-souchet	Article 1
<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	Liseron des dunes	Article 1
<i>Coronilla valentina</i> L., 1753	Coronille de Valence	Article 1
<i>Crepis dioscoridis</i> L., 1763	Crépide de Dioscoride	Article 1
<i>Ephedra distachya</i> L., 1753	Éphédre à chatons opposés	Article 1
<i>Galium minutulum</i> Jord., 1846	Gaillet minuscule, Gaillet nain	Article 1

Nom scientifique	Nom vernaculaire	ARTICLE
<i>Hedysarum spinosissimum</i> L., 1753	Sainfoin épineux, Sainfoin très épineux	Article 1
<i>Hyoseris scabra</i> L., 1753	Chicorée scabre, Hyoséris scabre	Article 1
<i>Iberis linifolia</i> L., 1759	Ibérís à feuilles de lin, Ibérís de Prost	Article 1
<i>Mesembryanthemum nodiflorum</i> L., 1753	Ficoïde à fleurs nodales	Article 1
<i>Ophrys provincialis</i> (Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Article 1
<i>Pancreatium maritimum</i> L., 1753	Lys de mer, Lis maritime, Lis des sables	Article 1
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux	Article 1
<i>Phalaris aquatica</i> L., 1755	Alpiste aquatique	Article 1
<i>Sedum litoreum</i> Guss., 1826	Orpin du littoral, Orpin des rivages	Article 1
<i>Senecio leucanthemifolius</i> Poir., 1789	Séneçon à feuilles de marguerite	Article 1
<i>Senecio leucanthemifolius</i> subsp. <i>crassifolius</i> (Willd.) Ball, 1878	Séneçon à feuilles grasses	Article 1
<i>Silene muscipula</i> L., 1753	Silène attrape-mouches	Article 1
<i>Silene sedoides</i> Poir., 1789	Silène faux-orpin, Silène faux-sédum	Article 1
<i>Stachys brachyclada</i> Noe ex Coss., 1854	Épiaire à rameaux courts	Article 1
<i>Stachys maritima</i> Gouan, 1764	Épiaire maritime	Article 1
<i>Stipella capensis</i> (Thunb.) Röser & Hamasha, 2012	Plumet du Cap	Article 1
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>purpurascens</i> (Benth.) S.Puech, 1976	Germandrée polium	Article 1
<i>Thymelaea hirsuta</i> (L.) Endl., 1847	Passerine hérissée	Article 1

La base de données de L'INPN ne fournit pas de données géoréférencées.

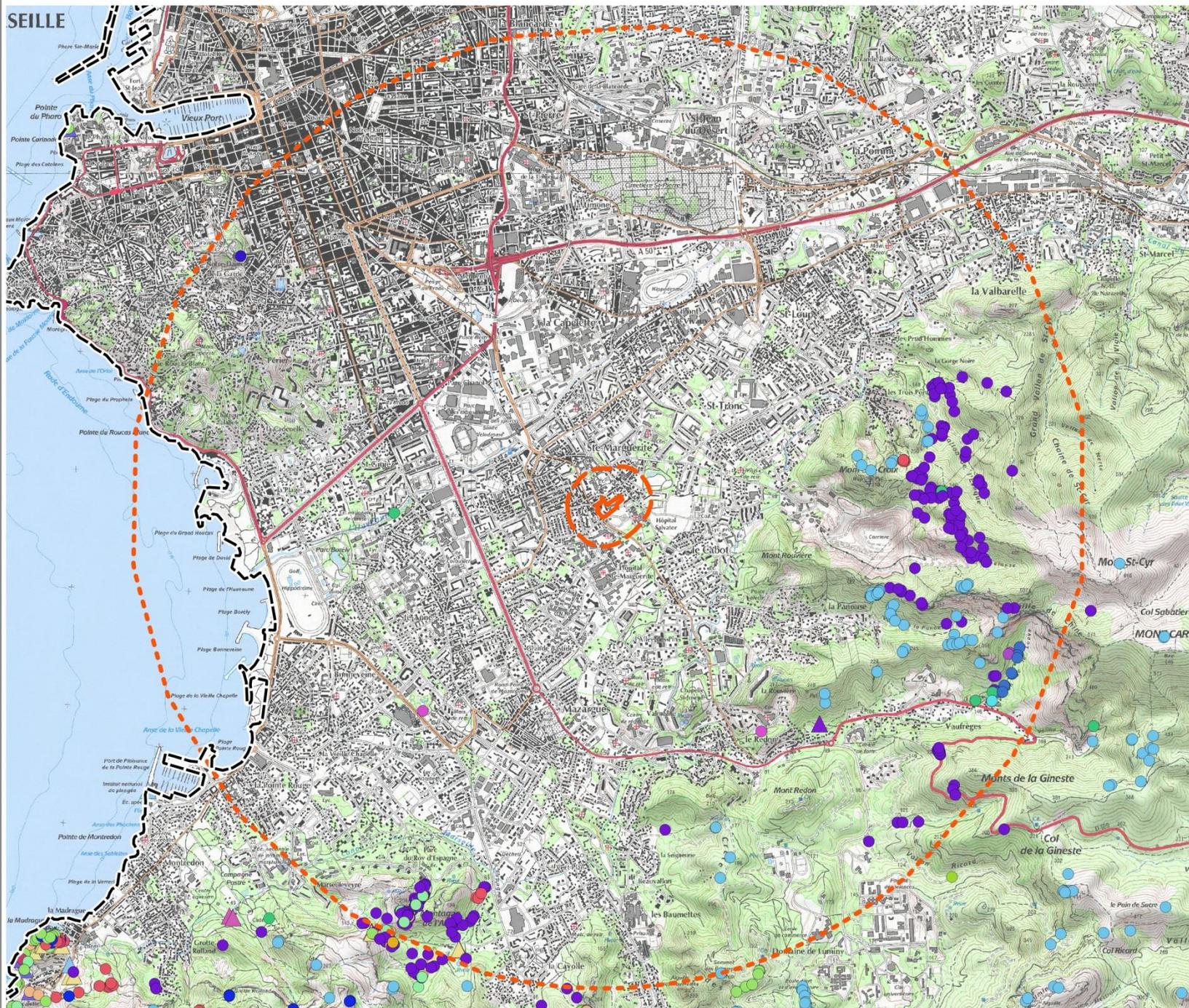
Selon la carte ci après, aucune espèce végétale, protégée au niveau national et / ou régional n'a été observée dans le passé et récemment, dans le secteur d'étude. Les espèces végétales remarquables sont concentrées dans les espaces de nature comme par exemple, le parc national des calanques, les APB et les zones d'inventaires énumérées précédemment.

Le secteur d'étude et ses environs est beaucoup trop urbanisé, anthropisé et perturbé pour pouvoir accueillir des espèces remarquables.

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9<sup>ème</sup> arrondissement

Flore protégée



▭ Limites communales

**Périmètres d'étude**

▭ Secteur d'étude

**Protection nationale**

- Ail petit Moly
- Anémone couronnée
- Anémone palmée
- Astragale de Marseille
- Chamaerops nain
- Gattilier
- Germandrée arbustive
- Glaieul douteux
- Héliantheme à feuilles de lavande
- Herbe à la mule
- Lavetière maritime
- Orchis à odeur de vanille
- Passerine tartonnaire
- Passerine Tartonnaire
- Sabline de Provence
- Statice nain, Saladelle naine

**Protection régionale**

- ▲ Ail trifolié
- ▲ Anthémis à rameaux tournés du même côté
- ▲ Cyclamen étalé
- ▲ Éphédre de Suisse
- ▲ Épiaire maritime
- ▲ Germandrée polium
- ▲ Ophrys de Provence
- ▲ Orpin du littoral
- ▲ Plantain caréné



0 750 1500 m



### ENJEUX RELATIFS AUX ESPECES FLORISTIQUES ET AUX HABITATS

L'analyse et l'étude des données bibliographiques n'a pas permis de mettre en évidence, la potentielle présence d'espèces végétales remarquables dans le secteur d'étude et ses environs proches. Aucun habitat communautaire, patrimonial ou présentant un quelconque intérêt floristique n'est susceptible d'être présent dans le secteur d'étude.

D'autre part, le secteur d'étude se situe dans une zone particulièrement urbaine. Le site est régulièrement fréquenté par des riverains. Le site subit plusieurs pollutions urbaines (déchets, bruits et pollutions). **En l'absence d'habitat patrimonial et d'intérêt communautaire, les enjeux sur les habitats sont considérés comme faibles.**

La consultation des bases de données communales n'ont pas permis de mettre en évidence de données historiques, sur la présence d'éventuelles espèces protégées sur le site d'étude.

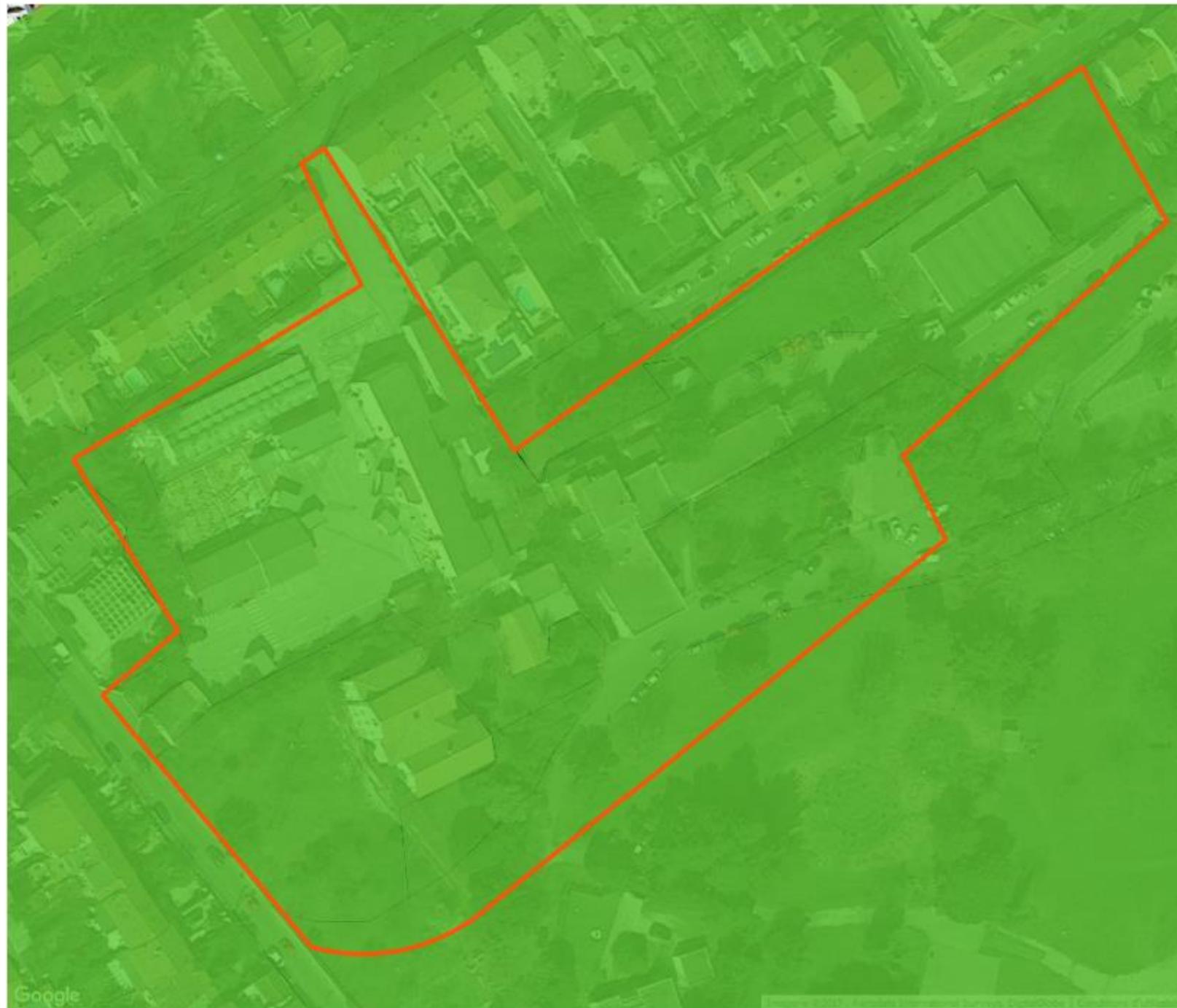
Le site est fréquenté par des personnes et n'apparaît pas centré sur l'aménagement paysager. Il est situé entre des villas et des voiries. Le béton prédomine dans ce secteur ce qui n'est pas favorable au développement d'une flore remarquable, mais au contraire, pionnière et rudérale.

**Dans ce contexte, les enjeux sur la flore sont considérés comme faibles.**

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Enjeux flore et habitats



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

### Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 25 50 m



Google

even  
CONSEIL

## 2.5 Faune recensée dans le secteur d'étude / Analyse bibliographique

### Méthodologie de recherche de données

Les bases de données communales : faune PACA, Silène Faune et INPN sont étudiées afin de dresser un bilan des espèces recensées sur la commune. Les groupes concernés par les recherches sont : les mammifères (hors chiro), les chiroptères, les amphibiens et les reptiles, les rhopalocères et les odonates. L'ichtyofaune n'est pas recherchée du fait de l'absence de cours d'eau propice à leur présence dans le secteur d'étude.

Le but principal est d'identifier de façon général la richesse et la présence potentielle d'espèces patrimoniales dans le secteur d'étude et ses zones connexes. Les données seront étudiées dans un rayon de 5 km pour les espèces à large dispersion et / ou volatiles, c'est-à-dire potentielle dans le secteur d'étude. Les fiches des zones à statut présentes dans le périmètre éloigné seront donc consultées et les données seront intégrées aux données communales si manquantes et enrichissantes.

Pour chaque groupe seront renseignés les statuts de protection. Aussi les espèces patrimoniales seront mises en évidence si elle s'avère pertinente dans le secteur d'étude. Enfin des enjeux potentiels seront définis afin de cadre le contexte environnemental du projet.

Notons que l'intérêt patrimonial d'une espèce est déduit de :

- son **statut biologique** sur la zone d'étude (sédentaire, nicheuse, migratrice, hivernante...),
- ses **effectifs** (couples nicheurs ou individus, regroupements en dortoirs...) présents (pourcentage de l'effectif régional, national...),
- ses **statuts de protection** (protection nationale, européenne, internationale),
- ses **statuts de conservation** aux échelles géographiques locales, régionales, nationales
- d'autres **critères biogéographiques et écologiques** : isolement géographique, limite d'aire de répartition...

### INSECTES

Le secteur d'étude et ses limites proches n'apparaissent pas favorables aux insectes par manque d'espaces prairiaux, fleuris etc... Plusieurs espèces communes de rhopalocères peuvent fréquenter transitoirement le secteur d'étude mais la présence des odonates apparait peu probable en raison de l'absence de cours d'eau ou d'espaces humides.

### Bibliographie

Afin de connaître les espèces potentielles dans le secteur d'étude, les bases de données communales ont été consultées : Silène Faune, Faune PACA, INPN.

- Odonates

**Tableau 8 : Liste des espèces d'odonates mentionnées dans la bibliographie communale**

Bibliographie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de berne
Faune PACA	<b>Aeschne affine</b>	<i>Aeshna affinis</i>			
Faune PACA	<b>Aeschne bleue</b>	<i>Aeshna cyanea</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Aeschne isocèle</b>	<i>Aeshna isocèles</i>			
Faune PACA, INPN	<b>Aeschne mixte</b>	<i>Aeshna mixta</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Anax empereur</b>	<i>Anax imperator</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Anax napolitain</b>	<i>Anax parthenope</i>			
Faune PACA, INPN,	<b>Aeschne paisible</b>	<i>Boyeria irene</i>			

Bibliographie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Silène					
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Caloptéryx hémorroïdal</b>	<i>Calopteryx haemorrhoidalis haemorrhoidalis</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Caloptéryx éclatant</b>	<i>Calopteryx splendens splendens</i>			
Faune PACA	<b>Caloptéryx vierge</b>	<i>Calopteryx virgo</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Leste vert</b>	<i>Chalcolestes viridis</i>			
Faune PACA	<b>Agrion jouvencelle</b>	<i>Coenagrion puella</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Cordulégastre annelé</b>	<i>Cordulegaster boltonii</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Crocothémis écarlate</b>	<i>Crocothemis erythraea</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Naïade aux yeux bleus</b>	<i>Erythromma lindenii</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Gomphe semblable</b>	<i>Gomphus simillimus</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Agrion élégant</b>	<i>Ischnura elegans</i>			
Faune PACA, INPN	<b>Leste vert</b>	<i>Lestes viridis</i>			
Faune PACA	<b>Libellule déprimée</b>	<i>Libellula depressa</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Libellule fauve</b>	<i>Libellula fulva</i>			
Faune PACA, INPN	<b>Onychogomphe à pinces méridional</b>	<i>Onychogomphus forcipatus unguiculatus</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Onychogomphe à crochets</b>	<i>Onychogomphus uncatus</i>			
Faune PACA, INPN	<b>Orthétrum brun</b>	<i>Orthetrum brunneum</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Orthétrum réticulé</b>	<i>Orthetrum cancellatum</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Orthétrum bleuisant</b>	<i>Orthetrum coerulescens</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Agrion blanchâtre</b>	<i>Platycnemis latipes</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Nymphe au corps de feu</b>	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>			
Faune PACA	<b>Brunette hivernale</b>	<i>Sympecma fusca</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Sympétrum de Fonscolombe</b>	<i>Sympetrum fonscolombii</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Sympétrum méridional</b>	<i>Sympetrum meridionale</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Sympétrum rouge sang</b>	<i>Sympetrum sanguineum</i>			
Faune PACA, INPN, Silène	<b>Sympétrum strié</b>	<i>Sympetrum striolatum</i>			
Silène	<b>Trithémis annelé</b>	<i>Trithemis annulata</i>			
Faune PACA	<b>Anax porte selle</b>	<i>Heminax ephippiger</i>			

Trente quatre espèces d'odonates sont recensées dans la bibliographie communale. **Aucune espèce n'est protégée ou patrimoniale** Le secteur d'étude ne dispose pas à l'heure actuelle d'espaces en eau. Les conditions écologiques ne sont pas réunies dans le secteur d'étude et les alentours, pour satisfaire ces espèces.

- **Rhopalocères**

*Tableau 9 : Liste des espèces de rhopalocères recensées dans la bibliographie communale*

Bibliographie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Faune PACA, Silène	<b>Agrete</b>	<i>Hipparchia semele</i>			
Faune PACA	<b>Amaryllis</b>	<i>Pyronia tithonus</i>			
Faune PACA	<b>Amaryllis de Vallantin</b>	<i>Pyronia cecilia</i>			
Faune PACA	<b>Argus bleu céleste</b>	<i>Polyommatus bellargus</i>			
Faune PACA	<b>Argus bleu-nacré</b>	<i>Lysandra coridon</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Argus frêle</b>	<i>Cupido minimus</i>			
INPN, Faune paca, Silène	<b>Aurore</b>	<i>Anthocharis cardamines</i>			

Bibliographie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Faune PACA, Silène	<b>Aurore de Provence</b>	<i>Anthocharis belia euphenoides</i>			
Faune PACA	<b>Azuré commun</b>	<i>Polyommatus icarus</i>			
INPN	<b>Azuré de Chapman</b>	<i>Polyommatus thersites</i>			
Faune PACA	<b>Azuré de la Badasse</b>	<i>Glaucopsyche melanops</i>			
INPN	<b>Azuré de Lang</b>	<i>Leptotes pirthous</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Azuré des Cytises</b>	<i>Glaucopsyche alexis</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Azuré des Nerpruns</b>	<i>Celastrina argiolus</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Azuré du Thym (Azuré de la Sariette)</b>	<i>Pseudophilotes baton</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Azuré porte-queue (Argus porte-queue)</b>	<i>Lampides boeticus</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Belle-Dame</b>	<i>Vanessa cardui</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Bleu-Nacré d'Espagne</b>	<i>Lysandra hispana</i>			
INPN, Faune paca, Silène	<b>Brun des Pélargoniums</b>	<i>Cacyreus marshalli</i>			
INPN, Faune paca, Silène	<b>Chevron blanc</b>	<i>Hipparchia fidia</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Chiffre</b>	<i>Argynnis niobe</i>			
Faune PACA	<b>Citron</b>	<i>Gonepteryx rhamni</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Citron de Provence</b>	<i>Gonepteryx cleopatra</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Collier de corail</b>	<i>Aricia agestis</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Cuivré commun</b>	<i>Lycaena phlaeas</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Demi-Deuil</b>	<i>Melanargia galathea</i>			
Silène	<b>Diane (Thaïs)</b>	<i>Zerynthia polyxena</i>	Art 2	An 4	An 2
Faune PACA, Silène	<b>Echancré</b>	<i>Libythea celtis</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Echiquier d'Occitanie</b>	<i>Melanargia occitanica</i>			
Faune PACA	<b>Fadet commun</b>	<i>Coenonympha pamphilus</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Fadet des garrigues</b>	<i>Coenonympha dorus</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Faune</b>	<i>Hipparchia stalinus</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Flambé</b>	<i>Iphiclides podalirius</i>			
INPN, Faune PACA	<b>Fluoré / Soufré</b>	<i>Colias alfacariensis</i>			
INPN, Faune PACA	<b>Gazé</b>	<i>Aporia crataegi</i>			
Silène	<b>Grande Tortue</b>	<i>Nymphalis polychloros</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Hespérie de l'Alcée</b>	<i>Carcharodus alceae</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Hespérie de la Ballote</b>	<i>Carcharodus boeticus</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Hespérie de la Houque</b>	<i>Thymelicus sylvestris</i>			
INPN, Faune PACA	<b>Hespérie de la Malope</b>	<i>Pyrgus onopordi</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Hespérie de la Sanguisorbe (Roussâtre)</b>	<i>Spialia sertorius</i>			
INPN, Faune PACA	<b>Hespérie de l'Epiare</b>	<i>Carcharodus lavatherae</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Hespérie du Chiendent (Actéon)</b>	<i>Thymelicus acteon</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Machaon</b>	<i>Papilio machaon</i>			
Faune PACA	<b>Marbré de Cramer</b>	<i>Euchloe crameri</i>			
Faune PACA, Silène	<b>Marbré de vert</b>	<i>Pontia daplidice</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	<b>Mégère (Satyre)</b>	<i>Lasiommata megera</i>			
Faune PACA	<b>Mélitée des Centaurées (Grand Damier)</b>	<i>Melitaea phoebe</i>			

Bibliographie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Faune PACA	Mélictée des Mélampyres	<i>Melitaea athalia</i>			
Faune PACA, Silène	Mélictée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	Mélictée orangée	<i>Melitaea didyma</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>			
Faune PACA	Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>			
Faune PACA	Némusien	<i>Lasiommata maera</i>			
Faune PACA, Silène	Ocellé rubané (Tityre)	<i>Pyronia bathseba</i>			
Faune PACA, Silène	Pacha à deux queues	<i>Charaxes jasius</i>			
Faune PACA	Paon du Jour	<i>Aglais io</i>			
INPN, Faune PACA	Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>			
Faune PACA	Petit nacré	<i>Issoria lathonia</i>			
Faune PACA, Silène	Petite Coronide	<i>Satyrus actaea</i>			
Faune PACA	Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>			
Faune PACA	Piéride de la Moutarde (P. du lotier)	<i>Leptidea sinapis</i>			
Faune PACA	Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>			
Faune PACA	Piéride de l'Ibérie	<i>Pieris manii</i>			
INPN, Faune PACA	Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>			
Faune PACA	Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>			
Faune PACA	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>			
Faune PACA, Silène	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	Art 3		
INPN, Silène	Robert-le-Diable	<i>Polygonia album</i>			
Faune PACA	Silène	<i>Brintesia circe</i>			
Faune PACA	Souci	<i>Colias croceus</i>			
INPN	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>			
Faune PACA	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>			
Faune PACA	Sylvandre	<i>Hipparchia fagi</i>			
Faune PACA	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>			
Silène	Thécla du Prunellier	<i>Satyrium spini</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	Thècle de l'Yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>			
INPN, Faune PACA, Silène	Thècle du Kermès	<i>Satyrium esculi</i>			
INPN	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>			
Faune PACA	Virgule	<i>Hesperia comma</i>			
Faune PACA	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>			
INPN	Zygène des Lotiers	<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)			

Les bases de données communales recensent la présence de 82 espèces de rhopalocères dans la commune de Marseille. **Deux espèces protégées sur le territoire national ont été observées dans la commune. Il s'agit de la Diane. (*Zerynthia polyxena*) et de la Proserpine (*Zerynthia rumina*).** Leur statut de conservation est classé **LC – préoccupation mineure** selon la liste rouge des rhopalocères de France (2012) et de Paca (2014).

Le secteur d'étude n'est pas favorable à une diversité remarquable de papillons. Au contraire, l'enclavement de l'espace, la forte proportion de béton et le faible recouvrement végétal ne favorise pas la venue des papillons. Eventuellement, quelques espèces communes, habituées aux

perturbations anthropiques peuvent fréquenter le secteur d'étude, comme par exemple, le groupe des piérides, des citrons...

**Les deux espèces protégées ne sont pas potentielles dans le secteur d'étude étant donné l'absence de toutes les conditions écologiques dont elles ont besoin. Elles ont en effet besoin d'une espace naturel rocailleux, calcaire, avec une portion d'espèces herbacées significatives. Leur plante hôte est tout aussi importante.**

**Pour la Diane, il faudra des Artisoloches (Aristolochie à feuilles rondes notamment) et pour la Proserpine plusieurs espèces hôtes sont reconnues mais l'Aristolochie pistoloche apparait prédominante.**



Photo 6 : Proserpine et Diane (Source INPN)

#### ENJEUX ENTOMOLOGIQUES

Dans la bibliographie, deux espèces de papillons protégés sont citées dans la commune de Marseille. Il s'agit de la **Diane** et de la **Proserpine**, protégées sur le territoire national et communautaire, pour la Diane uniquement.

Elles affectionnent les éboulis et les zones rocailleuses. Les habitats identifiés à ce jour sur le périmètre rapproché ne semblent pas répondre aux attentes de ces espèces. Aussi, leur plante hôte, l'aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*) et pistoloche (*Aristolochia pistoloche*) n'apparaissent pas potentielles dans le secteur d'étude. Elles se développent dans les zones d'éboulis et les sols rocailleux, ce qui ne correspond pas aux habitats du secteur d'étude. La Diane et la Proserpine ne sont donc pas potentiellement présentes dans le secteur d'étude et les zones connectées du périmètre rapproché.

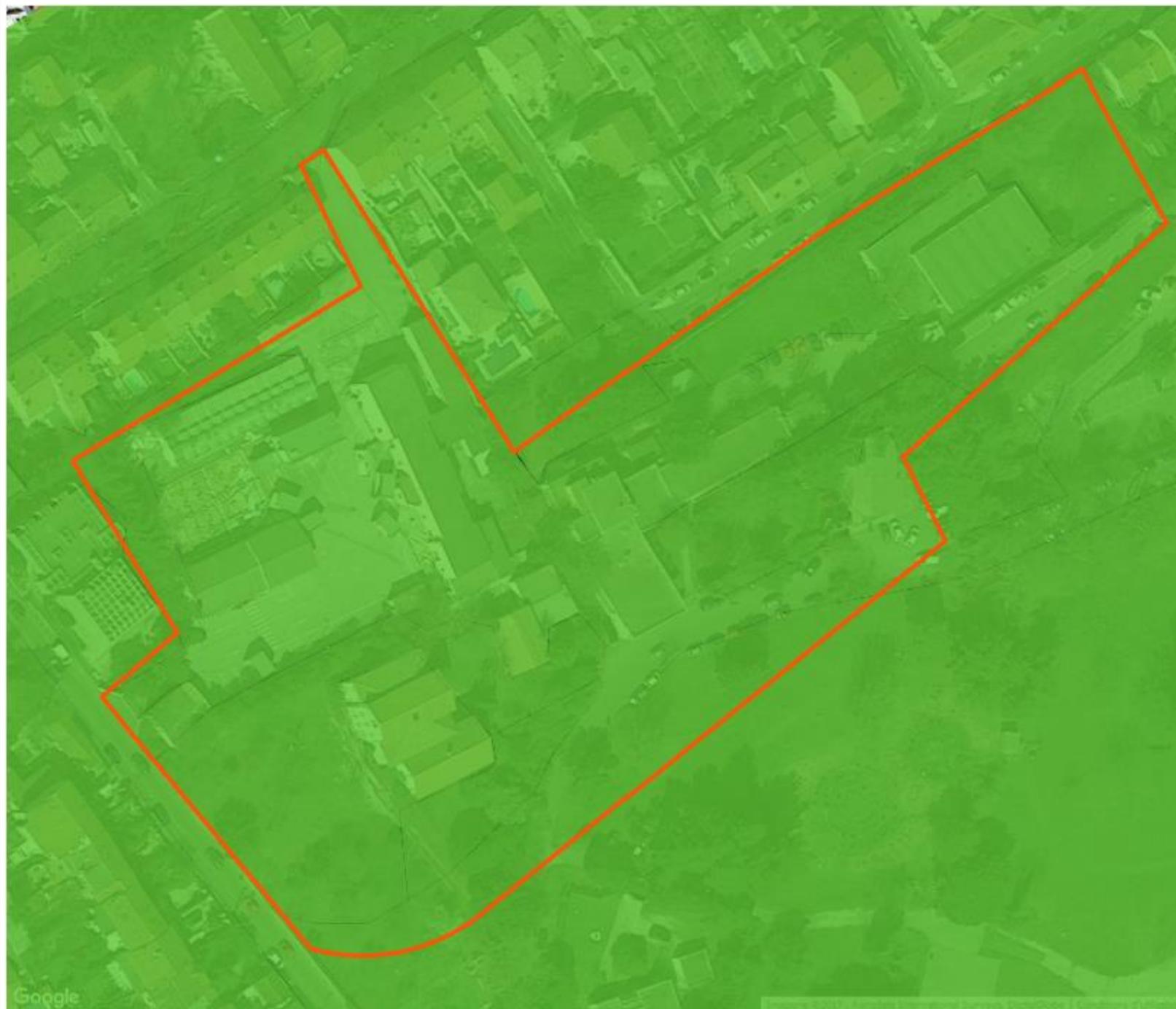
La bibliographie ne présente pas d'odonates protégés dans la commune de Marseille. Le secteur d'étude et les alentours ne présentent pas un faciès de zone « humides » ou à potentielle « humide ». Aucun cours d'eau n'est recensé, ni aucune mare. Les odonates ne sont pas envisagés dans le secteur d'étude selon ces informations.

**En considérant ces données et ces observations, les enjeux entomologiques dans le périmètre rapproché sont considérés comme faibles.**

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Enjeux entomologiques



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

### Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 25 50 m

## AMPHIBIENS

Le secteur d'étude est un ancien site hospitalier qui ne présente pas d'intérêt écologique particulier, mise à part pour des espèces spécifiquement anthropophiles. Le bâti domine contre les espaces verts et aucune zone refuge potentielle pour les amphibiens, de type aquatique, n'a pu être mise en évidence.

### Bibliographie

Les bases de données communales Silène Faune, Faune PACA, INPN ont été consultées afin de cibler les espèces potentielles à enjeux.

Tableau 10 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie communale

Biblio	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	Convention de Berne	Directive Habitats Faune Flore	LR France
Faune PACA, INPN	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	P	Be 2	DH 4	LC
Silène, Faune PACA	Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	P	Be 2	DH 4	LC
Silène, Faune PACA, INPN	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	P	Be 3		LC
INPN	Grenouille de Pérez	<i>Pelophylax perezi</i>	P	Be 3	DH 5	NT
Silène, Faune PACA	Grenouille rieuse	<i>Rana ridibunda</i>	P	Be 3	DH 5	LC
Faune PACA	Grenouille verte	<i>Rana kl. Esculenta</i>	P	Be 3	DH 5	LC
INPN	Pélobate cultripède	<i>Pelobates cultripes</i>	P	Be 2	DH 4	VU
Silène, Faune PACA, INPN	Péloydte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	P	Be 3		LC
Silène, Faune PACA, INPN	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	P	Be 2	DH 4	LC
INPN	Salamandre tachetée terrestre	<i>Salamandra salamandra terrestris</i>	P	Be 3		LC

### Légende

RE	Éteinte ou niveau régional	Espèce menacée
CR	En danger critique d'extinction	
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	

Dix espèces d'amphibiens sont recensées dans la commune de Marseille. Elles sont toutes protégées sur le territoire national.

Aucune de ces espèces n'apparaît potentielle dans le secteur d'étude car les exigences écologiques pour accueillir les amphibiens, même les plus communs, ne sont pas réunies. **Par ces données, en fonction des habitats en place, les enjeux batrachologiques sont évalués comme faibles.**

## REPTILES

Le secteur d'étude présente, dans l'état actuel des connaissances, des habitats homogènes dont la thématique urbaine domine largement. Les fissures, les dessous des bâtiments et les éventuels interstices dans les haies végétales peuvent servir de refuge pour quelques espèces communes de reptiles.

### Bibliographie

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune, INPN ont été consultées pour la commune de Marseille, afin de cibler les espèces potentielles à enjeux et /ou patrimoniales.

Tableau 11 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune

Biblio	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	Convention de Berne	Directive Habitats Faune Flore	LR France
Faune PACA	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	P	Be 2	DH 2-4	NT
Faune PACA, Silène	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	P	BE 3	/	LC
Faune PACA, Silène	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	P	Be 3	/	LC
Faune PACA, Silène	Couleuvre à échelons	<i>Rhinechis scalaris</i>	P	Be 3	/	LC
Faune PACA, Silène	Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	P	BE 3	/	LC
Faune PACA	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	P	Be 2	DH 4	LC
Faune PACA	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	P	Be 3	/	LC
Faune PACA, Silène	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	P	Be 2	DH 4	LC
Faune PACA, Silène	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	P	Be 2	/	VU
Faune PACA, Silène	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	P	Be 2	DH 4	LC
Faune PACA	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	P	Be 3	/	LC
Faune PACA, Silène	Psammodrome d'Edwards	<i>Psammodromus hispanicus</i>	P	Be 3	/	NT
Faune PACA, Silène	Seps strié	<i>Chalcides striatus</i>		Be 3	/	
Faune PACA, Silène	Tarente de Mauritanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	P	Be 3	/	LC
Faune PACA, Silène	Trachémyde à tempes rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>			/	
Faune PACA	Tortue couanne	<i>Caretta caretta</i>	P	Be 2	DH 2-4	DD
Faune PACA	Hémidactyle verruqueux	<i>Hemidactylus turcicus</i>	P	Be 3		LC
Faune PACA, Silène	Phyllodactyle d'Europe	<i>Euleptes europaea</i>	P	Be 2	DH 2-4	LC

Légende :

RE	Éteints ou niveau régional	Espèce menacée
CR	En danger critique d'extinction	
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	

Dix-huit espèces de reptiles sont recensées dans la commune de Marseille dont 16 espèces protégées sur le territoire national.

Sur la totalité de ces espèces, seules deux apparaissent potentielles dans le secteur d'étude, et les environs : le lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le lézard vert (*Lacerta bilineata*). Ces deux espèces protégées sur le territoire national et communautaire sont communes et ubiquistes. Souvent elle affectionnement les bases des haies végétales, dans les feuillages et les fissures dans les bâtiments. Le lézard vert est un peu moins fréquent que le lézard des murailles en domaine urbain, mais il est envisagé.

Aussi la Tarente de Mauritanie est potentielle car elle est proche du lézard des murailles en termes d'exigences écologiques. L'hémidactyle verruqueux peut fréquenter le site d'étude dans les espaces abandonnées. Il est de temps en temps rencontré dans des espaces très urbains malgré son caractère remarquable et patrimonial. En d'autres termes, ces reptiles sont envisagés dans leur ensemble dans le secteur d'étude, du fait de la présence d'anciens bâtiments, d'une végétation éparces et d'un « isolement physique » du site par rapport aux importantes perturbations comme les voiries par exemples.

Pour les reptiles, le plus important est le gradient de température et d'humidité car étant donné que ces espèces sont des animaux à sang froid, ils ont besoin d'espace ensoleillé pour pratiquer la thermorégulation.

Les autres espèces de reptiles citées dans la bibliographie ne sont pas envisagées dans le site d'étude.

Les espèces potentielles sont faiblement à fortement patrimoniales.

**En fonction des habitats, et par ces potentialités, les enjeux herpétologiques varient de faibles à modérés.**



*Photo 7 : Lézard des murailles (FL, 2017)*

#### SYNTHESE DES ENJEUX BATRACHOLOGIQUES ET HERPETOLOGIQUES

Le secteur d'étude n'apparaît pas favorable à la présence des amphibiens, en raison de l'absence de zone en eau, et d'espace « humide ».

Les habitats en place permettent d'accueillir plusieurs espèces de reptiles. Cependant, la localisation du secteur d'étude en zone urbaine limite les potentialités.

Les zones bâties dans le secteur d'étude sont des lieux de vie potentiels de la Tarente de Mauritanie, du Lézard des murailles, de l'hémidactyle verruqueux et du lézard vert.

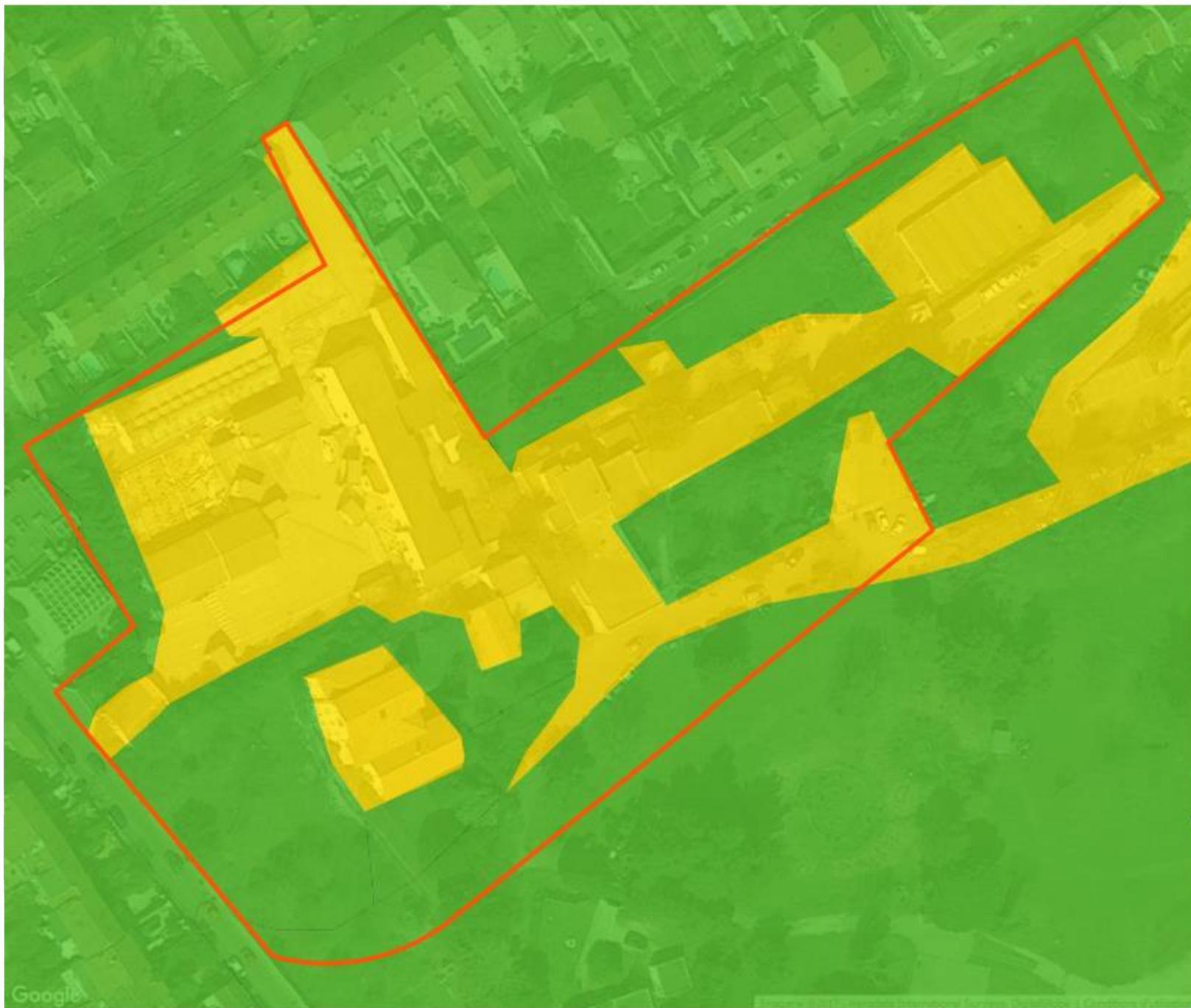
Toutes ces espèces exposent des patrimonialités faibles sauf, l'Hémidactyle verruqueux, qui est fortement patrimoniale en région PACA.

**Les enjeux dans le secteur d'étude sont donc jugés faibles à modérés.**

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Enjeux batrachologique et herpétologiques



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

### Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



## MAMMIFERES (HORS CHIROPTERES)

Les mammifères de grandes tailles sont des espèces à large dispersion. Il est donc délicat d'assurer avec certitude que les espèces qui composent le groupe fréquentent de manière occasionnelle ou régulière le secteur d'étude. Le secteur d'étude est favorable à la présence de petits mammifères inféodés aux espaces anthropisés. A l'inverse, le secteur d'étude n'est pas favorable aux grands mammifères. Il est en effet entouré d'éléments fragmentant comme les voiries, et les îlots d'habitations qui ne sont pas compatibles avec le mode de vie des grands mammifères (forte mobilité, besoin d'espaces ouverts, fermés, végétalisés, et naturels)

**Bibliographie**

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune, INPN et les fiches des zones à statut présentes dans le périmètre éloigné ont été consultées afin de cibler les espèces potentielles à enjeux et / ou patrimoniales au sein du secteur d'étude et des zones connexes.

**Tableau 12 : Liste des espèces de mammifères recensés dans les bases de données communales et supracommunales**

Données bibliographiques	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	LR France	Berne	Dir Hab
Faune PACA	Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>		LC	Be 3	
Faune PACA	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>		LC	Be 3	
Faune PACA	Campagnol provençal	<i>Microtus duodecimcostatus</i>		LC		
Faune PACA, Silène, INPN	Chat haret, domestique	<i>Felis catus</i>		LC		
Faune PACA	Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>		LC	Be 3	
Faune PACA	Chien domestique	<i>Canis familiaris</i>		LC		
Faune PACA	Crocodile des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>		NT	Be 2-3	
Faune PACA, INPN	Crocodile musette	<i>Crocidura russula</i>		LC	Be 3	
Faune PACA, Silène, INPN	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	P	LC	Be 3	
Faune PACA, Silène, INPN	Fouine	<i>Martes foina</i>		LC	Be 3	
Faune PACA	Genette	<i>Genetta genetta</i>	P	LC	Be 3	DH 5
Faune PACA, Silène	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	P	LC	Be 3	
Faune PACA, Silène, INPN	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>		NT		
Faune PACA	Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>		LC	Be 3	
Faune PACA, Silène, INPN	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>		LC	Be 3	
Faune PACA	Loir gris	<i>Myoxus glis</i>		LC	Be 3	
Faune PACA	Martre des Pins	<i>Martes martes</i>		LC	Be 3	DH 5
Faune PACA	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>		LC		
Faune PACA, Silène	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>		LC		
Faune PACA, Silène	Rat noir	<i>Rattus rattus</i>		LC		
Faune PACA	Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>		LC		
Faune PACA	Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>		LC		
Faune PACA, Silène, INPN	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>		LC		
Faune PACA, Silène	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>		LC		
Faune PACA	Souris d'Afrique du Nord	<i>Mus spretus</i>		LC		

**Légende**

RE	État ou niveau régional	
CR	En danger critique d'extinction	Espèce menacée
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	

Les données bibliographiques recensent la présence de **25 espèces de mammifères sur la commune de Marseille. Trois espèces sont protégées sur le territoire national : l'écureuil roux, le hérisson d'Europe et la genette.**

L'implantation du secteur d'étude dans le centre urbain de Marseille et en dehors des espaces naturels ne permet pas d'envisager la présence de grands mammifères.

Les seules espèces potentielles dans le secteur d'étude sont le chien, le chat domestiques et éventuellement le cortège des micromammifères terrestres.

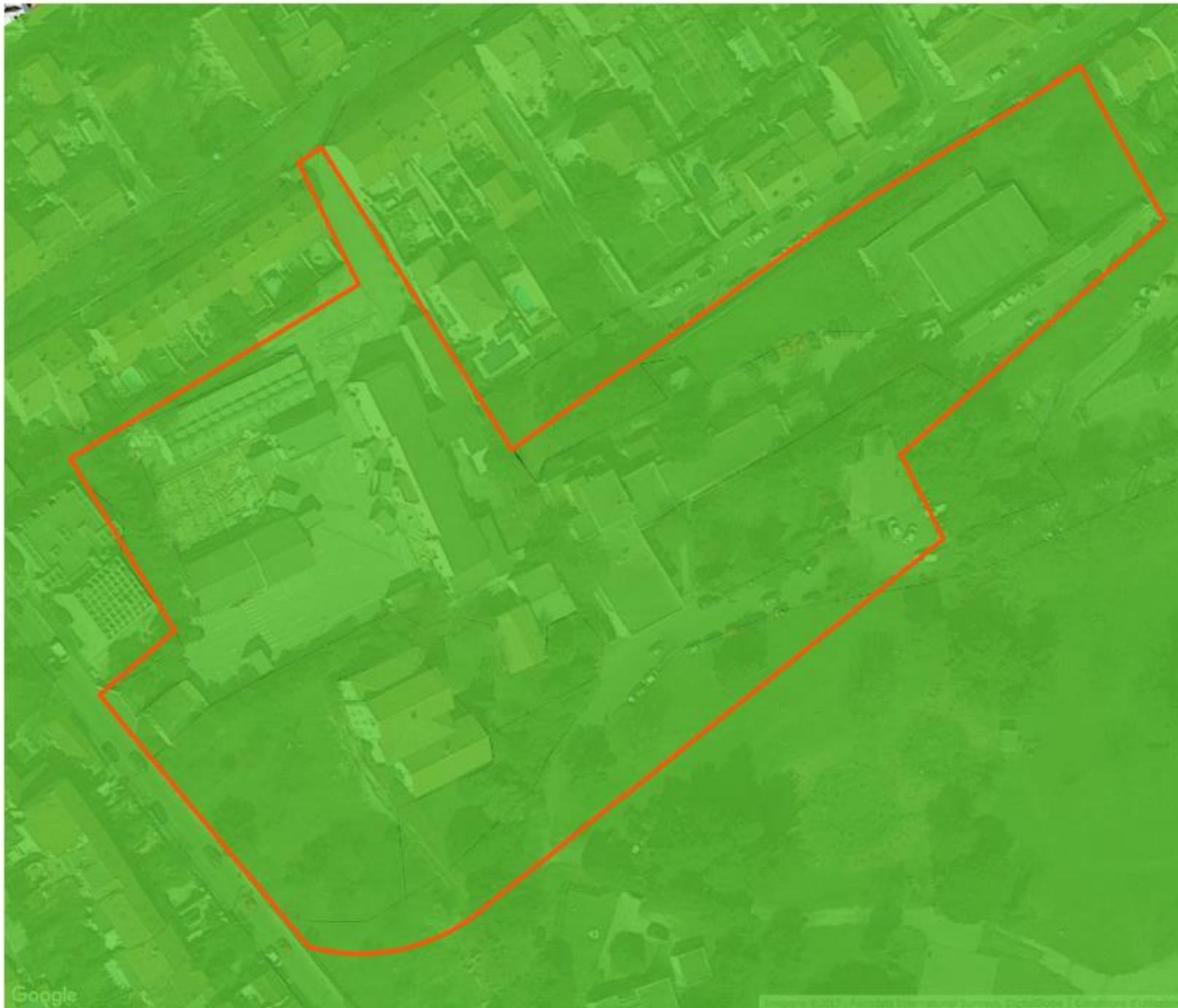
Les petits mammifères peuvent se rencontrer dans les broussailles et les espaces végétalisés rattachés aux bâtiments. Etant donné la proximité du site avec un parc domestique au sud, les écurueils roux et les hérissons sont envisageables. Ce sont deux espèces protégées au niveau national et communautaire qui se répartissent sur tous le territoire national. Bien que leur patrimonialité soit faible, la régression récente de leur effectif doit amener l'Homme à protéger ces espèces vis-à-vis de la destruction de leurs habitats.

**Dans l'état actuel des connaissances, les enjeux mammalogiques dans le périmètre rapproché sont considérés comme faibles.**

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Enjeux mammalogiques



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

### Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 25 50 m



## CHIROPTERES

Le secteur d'étude dans son ensemble ne semble pas favorable à la présence de gîtes pour les chiroptères. Le patrimoine arboré est très pauvre. La situation géographique du secteur d'étude en plein centre ville n'apparaît pas favorable pour l'accueil des chiroptères. Une multitude d'éléments fragmentant empêche une bonne dispersion de ces espèces nocturnes.

### Bibliographie

Les bases des données Silène Faune, Faune PACA, INPN et les fiches des zones à statut ont été consultées afin de cibler les éventuels enjeux et les espèces patrimoniales.

*Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la commune*

Données bibliographiques	Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France	Protection Nationale	Berne	Dir Hab
INPN, N2000	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	VU	P	Be 2	DH2-4
INPN, Faune PACA, APB	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	LC	P	Be 2	DH 5
N2000	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	NT	P	Be 2	DH 2-4
N2000	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	NT	P	Be 2	DH 2-4
INPN, Faune PACA	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	P	Be 2	DH 5
Faune PACA	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	LC	P	Be 2	DH 4
INPN, Faune PACA	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	LC	P	Be 2	DH 4

### Légende

RE	Éteint ou niveau régional	Espèce menacée
CR	En danger critique d'extinction	
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	

Les données bibliographiques recensent la présence de 7 espèces de chiroptères sur la commune de Marseille. Les chauves-souris, ont une capacité de dispersion large ce qui leur permet de couvrir une surface importante autour du secteur d'étude. Toutes les espèces sont protégées sur le territoire national et communautaire (convention de Berne, Bonn et DHFF).

**Selon les données bibliographiques, 3 espèces sont considérées comme patrimoniales modérées à fortes en région PACA : le minioptère de Schreibers, le Murin de Bechstein, et le petit Murin.**

**Selon la base de données BD Cavités, aucune cavité reconnue n'est présente dans le secteur d'étude. Plusieurs cavités naturelles sont présentes à l'est du secteur d'étude en limite du périmètre éloigné.**

Les cavités naturelles les plus proches et incluses dans le périmètre éloigné, se localisent à environ 3.5 kilomètres des limites est du secteur : **l'orifice des trois ponts et la grotte de Sigurd.**

Le secteur d'étude ne présente pas d'habitats favorables pour les chiroptères. Les espèces envisageables, sont le cortège des espèces les plus anthropophiles : pipistrelles, molosse de Cestoni... Il apparaît peu probable que des gîtes à chiroptères soient présents dans le secteur d'étude. Une vérification du cortège ligneux serait intéressante afin de valider cette hypothèse.

---

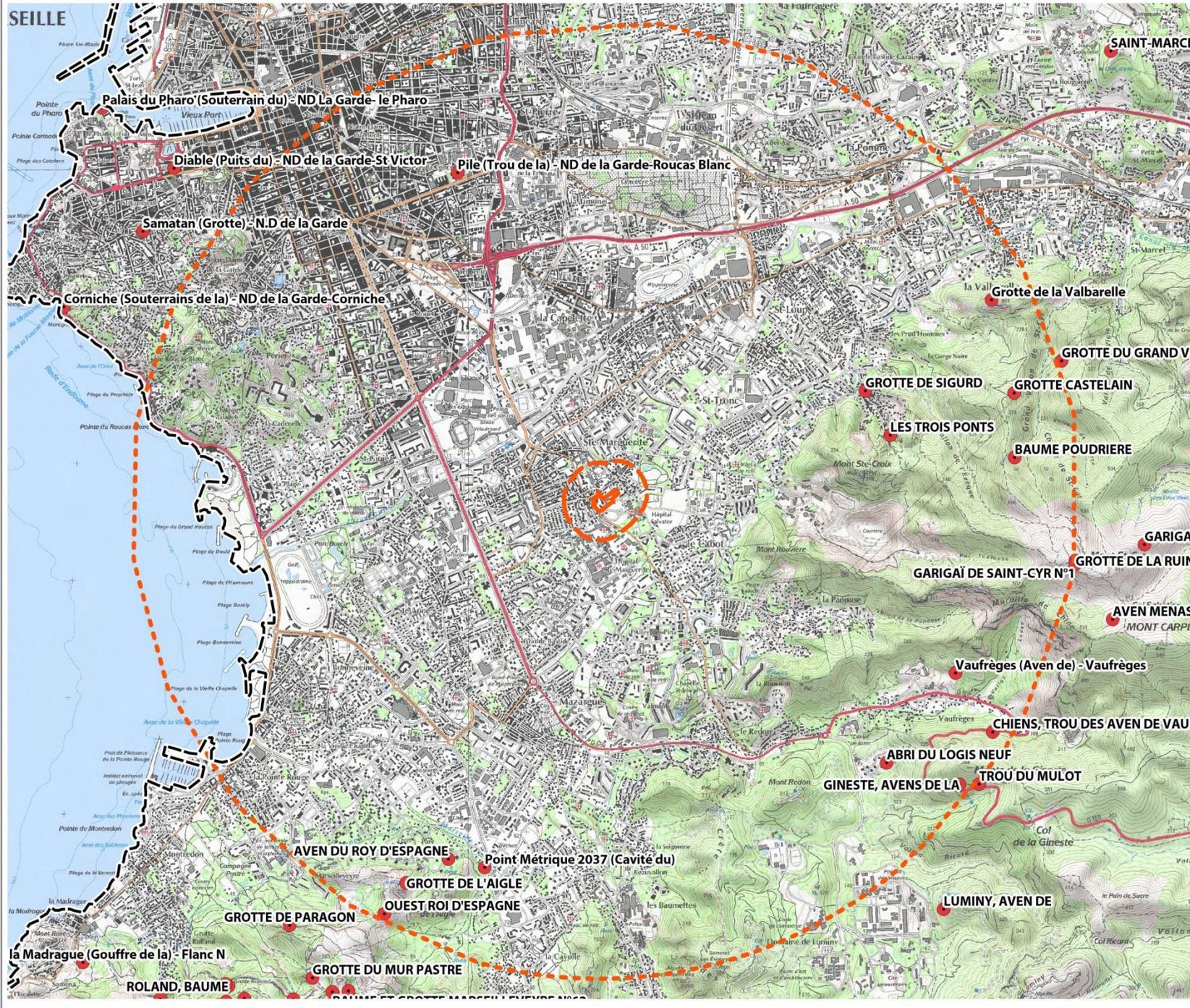
La présence d'un parc domestique au sud peut attirer des espèces communes qui vont survoler le secteur d'étude à la recherche de nourriture.

**De ce fait, le secteur d'étude présente des enjeux chiroptérologique faibles à modérés.**

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Cavités naturelles à l'échelle du périmètre éloigné



▭ Limites communales

**Périmètres d'étude**

▭ Secteur d'étude

▭ Périmètre rapproché (250 m)

▭ Périmètre éloigné (5 km)

● Cavités naturelles



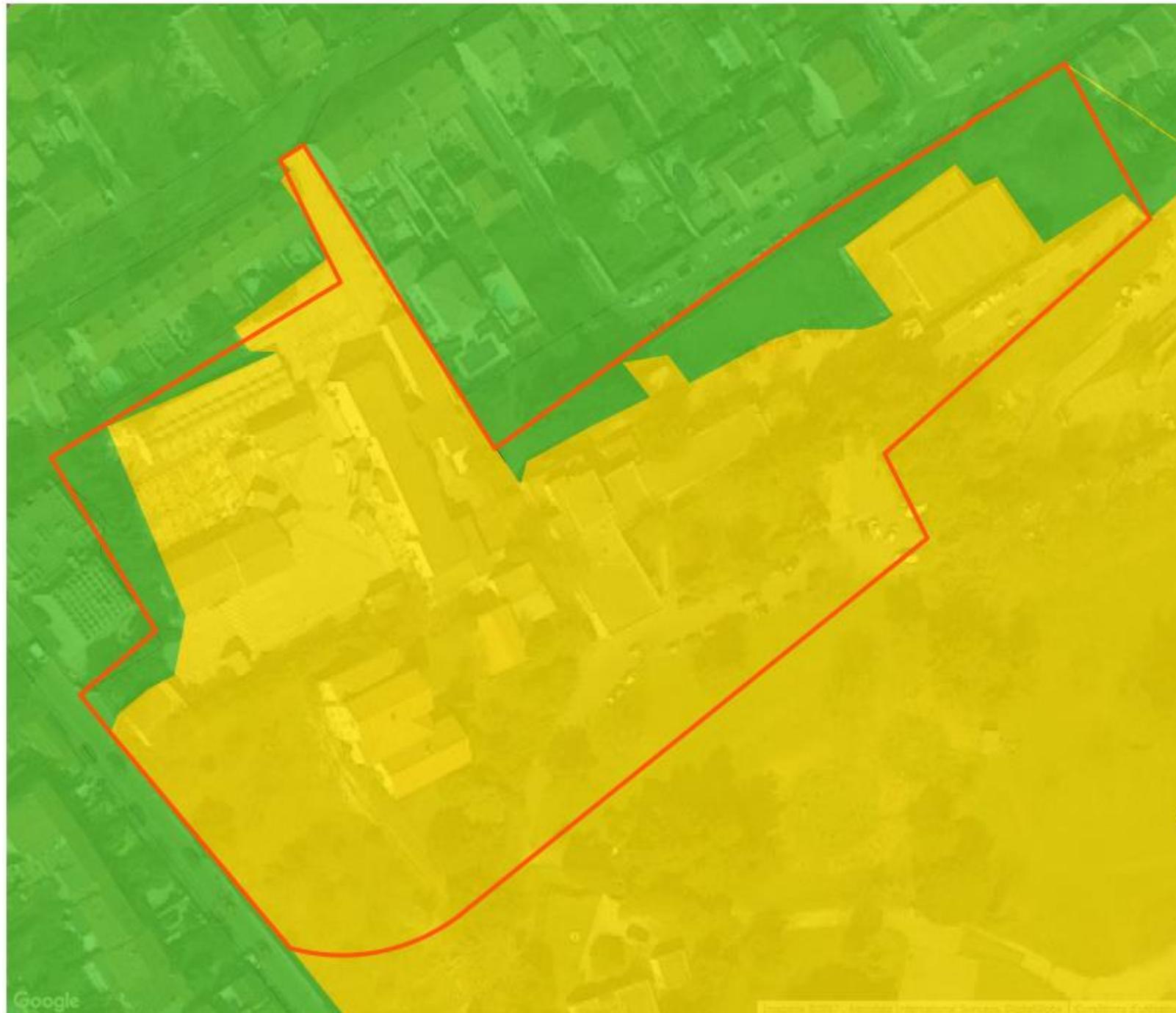
0 1000 2000 m



# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Enjeux chiroptérologiques



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

### Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 25 50 m



Google

even  
CONSEIL

### SYNTHESE DES ENJEUX MAMMALOGIQUES (DONT CHIROPTERES)

Le secteur d'étude n'est pas favorable à la présence des grands mammifères en raison de sa localisation dans le centre urbain de Marseille.

L'enclavement du secteur d'étude ne peut être fréquenté que par des chats, des chiens et de petits mammifères comme les écureuils, les hérissons et les mustélidés terrestres. Ceci est d'autant plus prévisible, qu'un parc domestique est présent au sud avec de vastes espaces verts. L'écureuil et le hérisson étant protégés, il faudra s'assurer de leur absence permanente dans le secteur d'étude.

**Ainsi les enjeux mammalogiques sont considérés comme faibles dans l'ensemble du secteur d'étude.**

Les données bibliographiques chiroptérologiques, montrent la présence potentielle de 3 espèces patrimoniales et de plusieurs espèces communes. Le secteur d'étude ne présente pas de gîtes potentiels. Les chiroptères peuvent emprunter le réseau de haies et les lisières, comme des corridors secondaires pour leur déplacement en période de chasse et de transit. Ce rôle pourrait être assuré par le petit parc domestique au sud. Des cavités naturelles sont présentes à l'est et au sud du périmètre éloigné. **Etant donné le statut de protection de tous les chiroptères, les enjeux chiroptérologiques, dans le secteur d'étude et les zones proches varient de modérés à faibles.**

## OISEAUX

Le secteur d'étude se localise dans un espace urbain, très fréquenté et pauvre en habitats. De ce fait, la diversité des habitats ne permet pas de concentrer une diversité avifaunistique remarquable. Au contraire, seules les espèces largement connues sont envisagées.

### Bibliographie

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune et INPN ont été consultées. Les données concernant les zones à statut ont été incluses dans cet inventaire.

*Tableau 14 : Liste des espèces avifaunistiques recensées dans la commune et les espaces limitrophes*

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Prunella collaris</i>	Accenteur alpin	LC	P	-	Be2	-
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC	P	-	Be2	-
<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté		P	OI	Be2	Bo2
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	VU	P	OI	Be2	Bo2
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	LC	P	OI	Be2	-
<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle	EN	P	OI	Be2	-
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	LC		O2	Be3	-
<i>Eremophila alpestris</i>	Alouette haussecol		P	-	Be2	-
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	P	OI	Be3	-
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	VU	P	OI	Be2	Bo2
<i>Pandion halietus</i>	Balbusard pêcheur		P	OI	Be2	Bo2
<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire			O2	Be3	Bo2
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse			O2	Be3	Bo2
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	DD		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli		P	-	Be2	Bo2
<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute		P	-	Be2	Bo2
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling		P	-	Be2	Bo2
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	LC	P	-	Be2	-
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	P	-	Be2	-
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise type	LC	P	-	Be2	-
<i>Motacilla flava flava</i>	Bergeronnette printanière type	LC	P	-	Be2	-
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris		P	OI	Be2	-
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	EN	P	OI	Be2	Bo2
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	LC	P	-	Be2	-
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU	P	-	Be3	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	EN	P	-	Be2	-
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	LC	P	-	Be2	-
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	NT	P	-	Be2	-
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	VU	P	OI	Be3	-
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	NT	P	-	Be3	-
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	LC	P	-	Be2	-
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	CR	P	OI	Be2	Bo2
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	VU	P	OI	Be2	Bo2
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin		P	OI	Be2	Bo2
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	EN	P	OI	Be2	Bo2
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	VU		O2	Be3	Bo2
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	VU		O2	Be3	Bo2
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Aix galericulata</i>	Canard mandarin	LC		-	Be3	Bo2
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	LC		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	LC		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	CR		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Nucifraga caryocatactes</i>	Cassenois moucheté	LC	P	-	Be2	-
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	LC	P	-	Be2	-
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur			O2	Be3	Bo2
<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin			O2	Be3	Bo2
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc			-	Be2	Bo2
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	EN		O2	Be3	Bo2
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	VU	P	-	Be2	Bo2
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain		P	OI	Be2	Bo2
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	LC	P	-	Be2	-
<i>Pyrrhocorax graculus</i>	Chocard à bec jaune	LC	P	OI	Be2	-
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	P	-	Be2	-
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC	P	-	Be2	-
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	VU	P	OI	Be2	Bo2
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire		P	OI	Be2	Bo2
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	LC	P	-	Be2	-
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	VU	P	-	Be3	-
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	NT		O2	-	-
<i>Corvus cornix</i>	Corneille mantelée			O2	-	-
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC		O2	-	-
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC	P	-	Be3	-
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou-geai	VU	P	-	Be2	-
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré			O2	Be3	Bo2
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu			O2	Be3	Bo2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	VU	P	O1	Be2	-
<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>	Crave à bec rouge	VU	P	O1	Be2	-
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	LC	P	O2	Be3	Bo2
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	LC	P	O1	Be2	Bo2
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	NT	P	-	Be2	-
<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet			O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC	P	O1	Be2	-
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	LC		O2	-	-
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide	LC		O2 ; O3	Be3	-
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	VU	P	O1	Be2	Bo2
<i>Falco eleonorae</i>	Faucon d'Eléonore		P	O1	Be2	Bo2
<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon		P	O1	Be2	Bo2
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Falco verspertinus</i>	Faucon kobez		P	-	Be2	Bo2
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	EN	P	O1	Be2	Bo2
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	VU	P	-	Be2	-
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	NT	P	-	Be2	-
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette		P	-	Be2	-
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	LC	P	O1	Be2	-
<i>Phoenicopterus roseus</i>	Flamant rose	EN	P	O1	Be2	Bo2
<i>Morus bassanus</i>	Fou de Bassan		P	-	Be3	-
<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	LC		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin			O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	EN		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule Poule-d'eau	LC		O2	Be3	-
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC		O2	-	-
<i>Glareola pratincola</i>	Glaréole à collier	CR	P	O1	Be2	Bo2
<i>Ficedula albicollis</i>	Gobemouche à collier	LC	P	O1	Be2	Bo2
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	VU	P	-	Be2	Bo2
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir		P	-	Be2	Bo2
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	LC	P	O2	-	-
<i>Larus cachinnans</i>	Goéland leucophée	LC	P	O1	Be3	-
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	LC	P	O1	Be2	-
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	LC	P	-	Be3	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	VU	P	O2	Be3	-
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand gravelot		P	-	Be2	Bo2
<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette	VU	P	O1	Be2	Bo2
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	CR	P	-	Be2	-
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC	P	-	Be2	-
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	LC	P	-	Be3	-
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	P	-	Be2	-
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC		O2	Be3	-
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	LC		O2	Be3	-
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis			O2	Be3	-
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC		O2	Be3	-
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux		P	-	Be2	-
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée		P	O1	Be2	Bo2
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire		P	O1	Be2	Bo2
<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre		P	O2	Be3	Bo2
<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé		P	O2	Be3	Bo2
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	P	-	Be3	-
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	LC	P	-	Be2	-
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	EN	P	O1	Be2	Bo2
<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais		P	O1	Be2	-
<i>Bubo bubo</i>	Hibou grand-duc	LC	P	O1	Be2	-
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	LC	P	-	Be2	-
<i>Otus scops</i>	Hibou petit-duc scops	LC	P	-	Be2	-
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	LC	P	-	Be2	-
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	VU	P	-	Be2	-
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	LC	P	-	Be2	-
<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	VU	P	-	Be2	-
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	LC	P	-	Be2	-
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huitrier pie	EN		O2	Be3	-
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	P	-	Be3	-
<i>Hippolais icterina</i>	Hypolaïs icterine		P	-	Be2	-
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC	P	-	Be2	-
<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	VU	P	O1	Be2	Bo2
<i>Stercorarius pomarinus</i>	Labbe pomarin		P	-	Be3	-
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	P	-	Be2	-
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	LC	P	-	Be2	-
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC	P	-	Be2	-
<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine		P	-	Be3	-
<i>Melanitta fusca</i>	Macreuse brune			O2	Be3	Bo2
<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée		P	O1	Be2	Bo2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Porzana parva</i>	Marouette poussin		P	OI	Be2	Bo2
<i>Tachymarptis melba</i>	Martinet à ventre blanc	LC	P	-	Be2	-
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	LC	P	-	Be3	-
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	LC	P	-	Be2	-
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	LC	P	OI	Be2	-
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC		O2	Be3	-
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	P	-	Be3	-
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	P	-	Be2	-
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	P	-	Be2	-
<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	LC	P	-	Be2	-
<i>Parus ater</i>	Mésange noire	LC	P	-	Be2	-
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal		P	OI	Be2	Bo2
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	P	-	-	-
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	VU	P	-	Be3	-
<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu	NT	P	-	Be2	-
<i>Monticola saxatilis</i>	Monticole de roche	LC	P	-	Be2	-
<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle		P	-	Be3	Bo2
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	VU		O2	Be3	Bo2
<i>Montifringilla nivalis</i>	Niverolle alpine	LC	P	-	Be2	-
<i>Hydrobates pelagicus</i>	Océanite tempête		P	OI	Be2	-
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	EN		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Alopochen aegyptiacus</i>	Ouette d'Egypte	LC		-	Be2	Bo2
<i>Perdix Perdix</i>	Perdrix grise			O2 ; O3	Be3	-
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	NT		O2 ; O3	Be3	-
<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier	LC	P	-	Be3	-
<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	NT	P	-	Be2	Bo2
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	LC	P	-	Be2	-
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	P	-	Be2	-
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	LC	P	-	Be2	-
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	LC	P	OI	Be2	-
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	P	-	Be2	-
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC		O2	-	-
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	CR	P	-	Be2	-
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	LC	P	OI	Be2	-
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	EN	P	-	Be2	-
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset			O2	Be3	-
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	VU		O2	Be3	-
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC		O2 ; O3	-	-
<i>Alca torda</i>	Pingouin torda		P	-	Be3	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	P	-	Be3	-
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du Nord		P	-	Be3	-
<i>Anthus cervinus</i>	Pipit à gorge rousse		P	-	Be2	-
<i>Anthus richardi</i>	Pipit de Richard		P	-	Be2	-
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC	P	-	Be2	-
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	LC	P	-	Be2	-
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	VU	P	OI	Be2	-
<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	LC	P	-	Be2	-
<i>Gavia stellata</i>	Plongeon catmarin		P	OI	Be2	Bo2
<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrin		P	OI	Be2	Bo2
<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté			O2	Be3	Bo2
<i>Eudromias morinellus</i>	Pluvier guignard	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Phylloscopus inornatus</i>	Pouillot à grands sourcils		P	-	Be2	-
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	LC	P	-	Be2	-
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis		P	-	Be2	-
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	DD	P	-	Be2	-
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	P	-	Be2	-
<i>Calonectris diomeda</i>	Puffin cendré	VU	P	OI	Be2	-
<i>Puffinus yelkouan</i>	Puffin yelkouan	VU	P	-	Be3	-
<i>Haliaeetus albicilla</i>	Pygargue à queue blanche		P	OI	Be2	Bo1 ; Bo2
<i>Ralis aquaticus</i>	Râle d'eau	LC		O2	Be3	-
<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	CR	P	OI	Be2	-
<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline		P	-	Be3	-
<i>Regulus ignicapillus</i>	Roitelet à triple bandeau	LC	P	-	Be2	-
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC	P	-	Be2	-
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT	P	OI	Be2	Bo2
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle	LC	P	-	Be2	-
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	P	-	Be2	-
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC	P	-	Be2	-
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	P	-	Be2	-
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate	LC	P	-	Be2	-
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	VU	P	-	Be2	-
<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été			O2	Be3	Bo2
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver			O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	LC	P	-	Be2	-
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC	P	-	Be2	-
<i>Hydroprogne caspia</i>	Sterne caspienne		P	OI	Be2	Bo2
<i>Thalasseus sandvicencis</i>	Sterne caugek	EN	P	OI	Be2	Bo2
<i>Sterna albifrons</i>	Sterne naine	EN	P	OI	Be2	Bo2
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	VU	P	OI	Be2	Bo2
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	LC	P	-	Be2	Bo2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	VU	P	-	Be2	-
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre	VU	P	-	Be2	-
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	DD	P	-	Be2	-
<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette	LC	P	-	Be3	-
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	NT	P	-	Be2	-
<i>Arenaria interpres</i>	Tournepieuvre à collier		P	-	Be2	Bo2
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	LC		O2	Be3	-
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC		O2	Be3	-
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	LC	P	-	Be2	-
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	CR	P	-	Be2	-
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	P	-	Be2	-
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	EN		O2	Be3	Bo2
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Aegypius monachus</i>	Vautour moine	CR	P	OI	Be2	Bo2
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	CR	P	OI	Be2	Bo2
<i>Carduelis citrinella</i>	Venturon montagnard	LC	P	-	Be2	-
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	LC	P	-	Be2	-

**Légende :**

RE	État ou niveau régional	
CR	En danger critique d'extinction	Espèce menacée
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	

Deux cent cinquante deux espèces d'oiseaux sont recensées dans la commune de Marseille et les espaces limitrophes. Parmi ces espèces 65 sont inscrites sur la directive 1 oiseaux, 66 sont menacées d'extinction, danger critique, vulnérable, et 119 espèces présentent une patrimonialité modérée à forte en région PACA. (Liste rouge des oiseaux nicheurs en région PACA 2016).

Tous les groupes d'oiseaux sont représentés, les rapaces, les passereaux, les oiseaux d'eau, les échassiers, les espèces anthropophiles...

## SYNTHESE DES ENJEUX AVIFAUNISTIQUES

L'ensemble des espèces recensées dans la commune de Marseille englobe tous les types d'oiseaux possibles. Ceci s'explique par la diversité des paysages, et le prolongement entre la terre et la mer grâce au littoral.

Cependant, la nature du secteur d'étude n'est pas favorable à l'accueil de toute cette diversité. L'implantation du secteur d'étude dans le centre de Marseille, dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement réduit fortement les potentialités. Seules les espèces anthropophiles comme les pigeons, les tourterelles turques, les passereaux communs (moineaux, serin, accenteur...) sont considérés comme présentes dans le secteur d'étude et les environs proches.

Les espèces les plus remarquables et exposant une parimortalité forte en période de nidification dans la région PACA ne sont pas envisagées dans le secteur d'étude

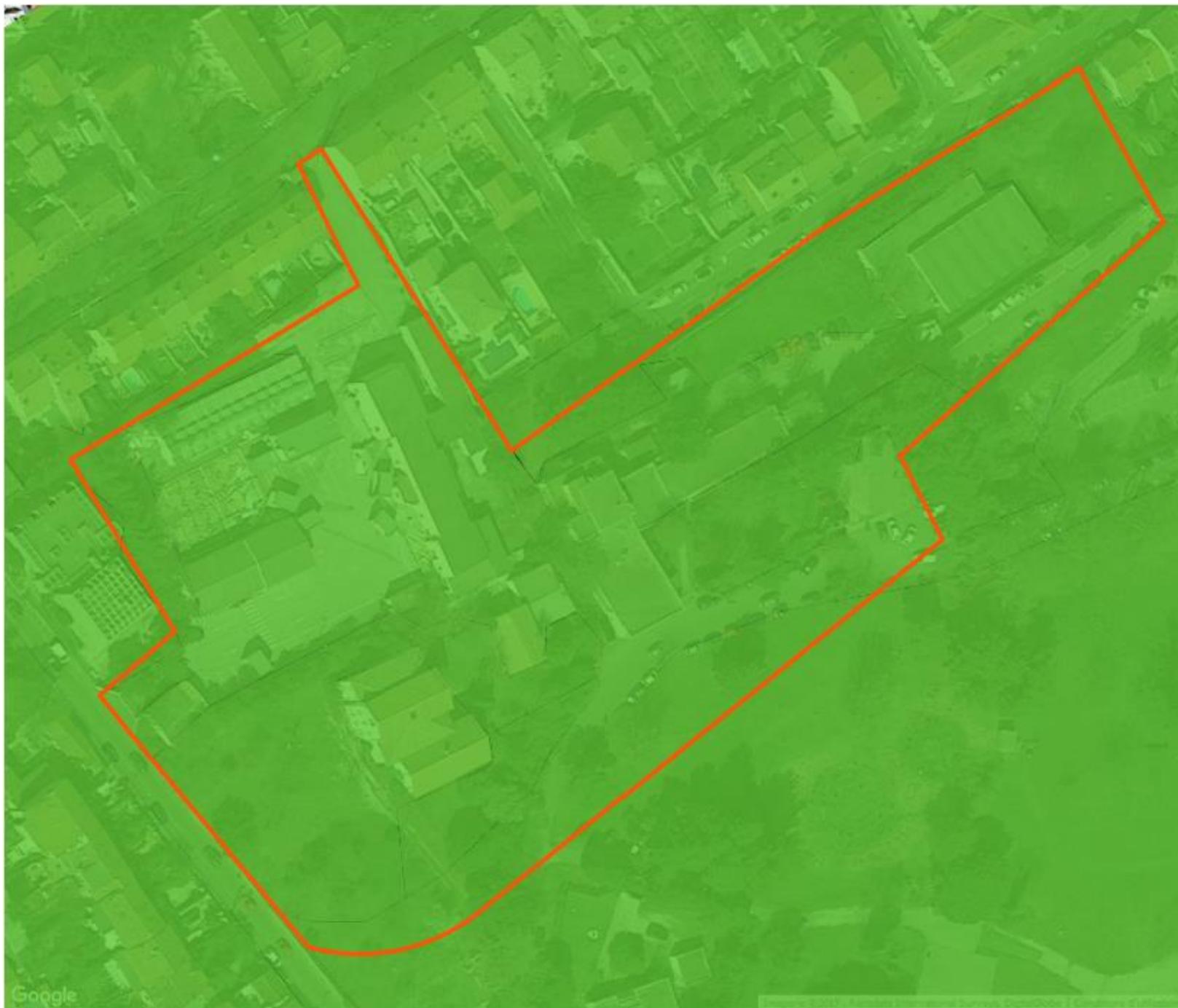
Le faible patrimoine arboré dans le secteur d'étude n'est pas non plus un point positif pour la nidification des oiseaux. Le Parc au sud apparaît quant à lui plus adapté pour la nidification des passereaux, tout en envisageant l'accueil d'espèces communes.

**Les enjeux avifaunistiques, dans l'état actuel des connaissances sont considérés comme faibles dans le secteur d'étude et les alentours.**

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Enjeux avifaune



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

### Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 25 50 m



## SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES EN PHASE DE PREDIAGNOSTIC

L'analyse des données bibliographiques à l'échelle de la commune a permis de préciser la richesse biologique potentielle du secteur d'étude et de ses environs.

Le secteur d'étude ne se situe dans aucune zone à statut, ni dans aucun réservoir de biodiversité, ni corridors surfaciques, reconnus au niveau régional. Le site est situé en dehors du réseau Natura 2000. Il se localise en plein centre urbain du 9<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille.

En ce qui concerne les habitats, le secteur d'étude montre un faciès anthropique avec des habitats sans intérêt écologique et partiellement dégradés. Aucun habitat patrimonial, aucune espèce protégée ni patrimoniale n'est considérée comme potentielle selon les bases de données communales.

Les données bibliographiques, n'indiquent pas la présence d'une quelconque espèce végétale protégée au niveau régionale et / ou nationale, dans le secteur d'étude et ses limites proches.

En ce qui concerne la faune, le secteur d'étude représente le lieu de vie potentiel pour les reptiles communes et anthropophiles comme le lézard des murailles, le lézard vert, la tarantule de Mauritanie et l'Hémidactyle verruqueux. A l'inverse, l'absence de point d'eau, de cours d'eau ou de prairie humide n'est pas favorable pour envisager la présence des amphibiens dans le secteur d'étude.

La présence de la route, sur toute la périphérie du secteur d'étude, et d'une clôture, forme une barrière physique. La fréquentation du secteur d'étude par les grands mammifères est donc non envisageable. Seule la présence des chats, des chiens et des petits mammifères est possible.

Les chiroptères, n'affectionnent pas les espaces urbains, dégradés et fortement éclairés la nuit. Seuls des espèces anthropophiles comme le cortège des pipistrelles, peut fréquenter ce genre d'endroit car ces espaces de vie dépendent de l'Homme en grande partie (fissures, des vieux bâtiments ...)

Bien que le réseau de haies végétales ne soit pas dominant, la présence du Parc urbain au sud du secteur d'étude peut créer un espace de chasse et de transit pour ce groupe d'espèces.

Cependant, aucun gîte potentiel n'a été identifié par la consultation de la base de données BD cavités.

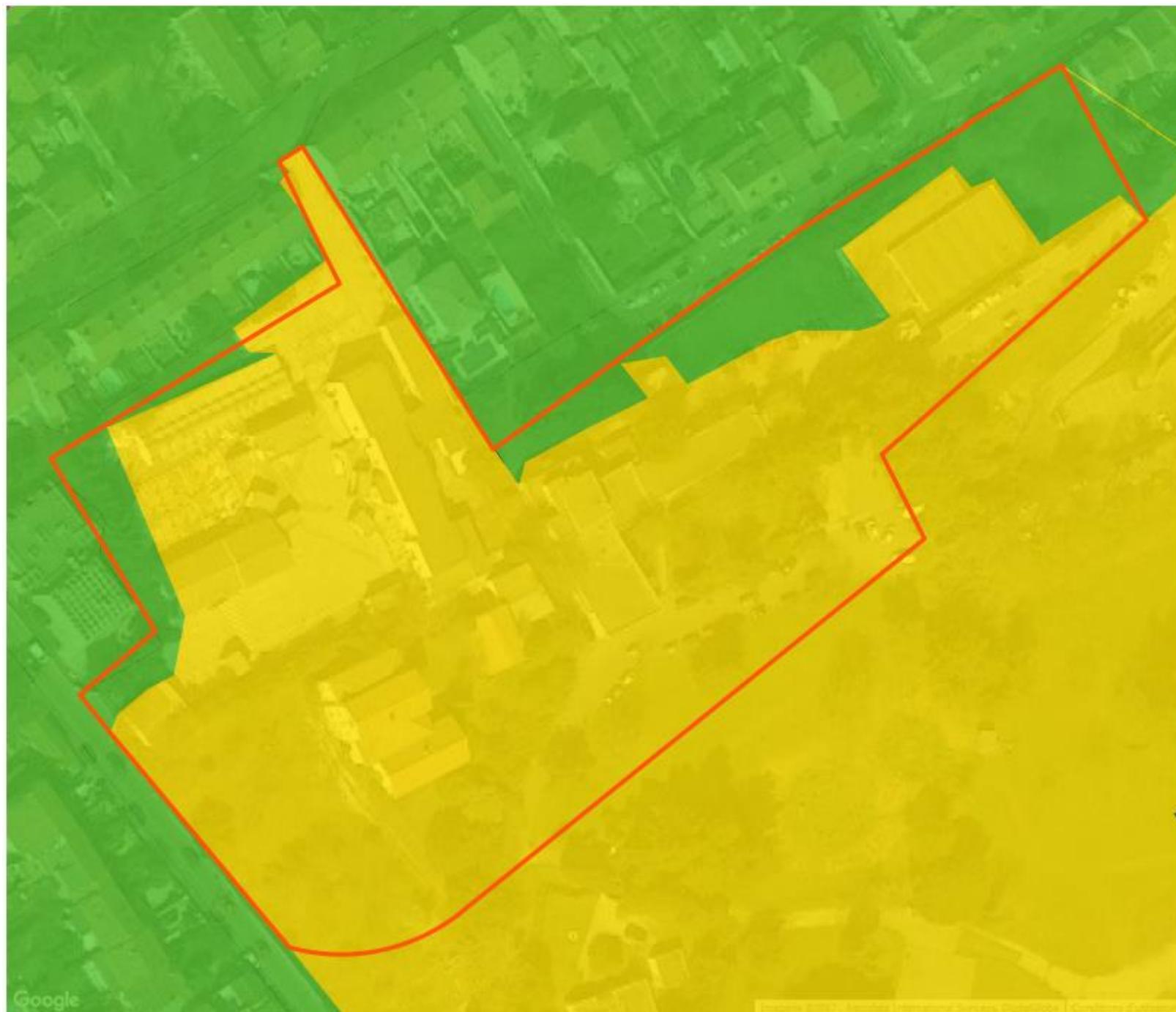
Enfin, les insectes comme les rhopalocères, sont potentiels dans le secteur d'étude. L'absence de prairies en fleurs, diminue les potentialités et les centrent sur des espèces communes adaptées aux villes. Les espèces les plus remarquables ne se retrouvent pas dans de tels sites en raison de l'absence de leur plante hôte, qui nécessite des conditions écologiques particulières et des espaces naturels en dehors des centres villes.

L'objectif était d'appréhender les principaux enjeux du site vis-à-vis du contexte du projet. Ainsi des enjeux écologiques ont été mis en évidence dans le secteur d'étude et le périmètre rapproché. La carte suivante, superpose tous les enjeux définis précédemment et présente la synthèse. Globalement les enjeux écologiques varient de faibles à modérés.

# SCCV MARSEILLE SAINTE MARGUERITE

Aménagement du site de l'ancien hôpital Salvator - Marseille 9ème arrondissement

Synthèse des enjeux écologiques



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

### Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 25 50 m

Google

